

Le Président Bouteflika désigne M. Bensalah pour le représenter à la cérémonie de signature de l'Accord de paix au Mali

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter à la cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali prévue aujourd'hui à Bamako, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République.

p. 6-7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 15 Mai 2015 - 26 Rajab 1436 - N° 959 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Fin de la visite officielle en Algérie du ministre tchèque de la Défense

P. 5

Le Parlement algérien participe aux travaux de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Budapest

P. 5

ALGÉRIE - ITALIE Renforcement de la coopération dans le secteur de la Jeunesse

P. 5

MONDE ARABE

Benghebrit appelle à une réflexion sur la restructuration de l'Alesco

P. 5



LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PROCÈDE À UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le gouvernement remanié hier jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, compte une dizaine de nouveaux ministres touchant des secteurs clés, à l'instar des Finances, de l'Energie et de l'Enseignement supérieur. Ainsi, l'ex-délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Benkhelfa, est chargé du portefeuille des Finances, alors que Salah Khebri est nommé ministre de l'Energie. Celui-ci avait occupé le poste de P-DG de l'Institut algérien du pétrole (IAP, Bounedérs). Le département des Travaux publics a été confié à Abdelkader Ouali (ex-wall et ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales), alors que le secteur des Transports a été confié à Boudjemaa Talai qui a occupé le poste de président du groupe sidérurgie et métallurgie (IMETAL).

p. 24

10 nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement

PARLEMENT

Belaïz :
«La demande de la tenue du Congrès du FLN répond aux conditions légales»



ALGER

Réalisation de 7 parkings pour l'éradication du problème d'embouteillages

P. 3

LE P^{re} MUSTAPHA SADIBELOUZ, CHEF DU SERVICE NEUROCHIRURGIE AU CHU DE BAB EL OUED, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



SCLÉROSE EN PLAQUES

Quant les moyens viennent à manquer

P. 8

SANTÉ

Autisme
Aucun lien avec le vaccin contre la rougeole

Pages 12-13

CULTURE

Un spectacle collectif ouvre le 2^e Festival «Algé'Rire Comedy»

P. 14

FOOTBALL

29^e JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS
Des matchs chocs pour le décompte final

P. 22

MDN

Arrestation de contrebandiers et saisie de quantités de drogues à Tlemcen, Jijel et Bordj Badji Mokhtar

P. 4

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localisation quelques pluies orageuses notamment vers les régions de l'Est à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront modérés notamment près des côtes Est avec rafales de vent sous orages.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de secteur Est à Nord-Est 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

Max Min

| | | |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 26° | 18° |
| Oran | 25° | 18° |
| Annaba | 29° | 17° |
| Béjaïa | 28° | 22° |
| Tamanrasset | 33° | 18° |

Horaires des prières

Vendredi 26 Rajab 1436

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04:04 |
| Dohr | 12:45 |
| Asr | 16:33 |
| Maghreb | 19:48 |
| Isha | 21:20 |



CONSEIL DE LA NATION Reprise des travaux dimanche 17 mai



Le Conseil de la Nation reprendra dimanche prochain ses travaux en séances plénières consacrés à la présentation et à l'examen de deux textes de loi, indique hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les travaux porteront sur l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi n° 98-06, datée du 27 juin 1998, définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, et le projet de loi amendant et complétant le projet de loi relative aux activités et au marché du livre.

DEMAIN À L'INSTITUT CERVANTÈS «Marathon de la poésie»



L'Institut Cervantes d'Alger organise demain samedi 16 mai à 11h à la bibliothèque Max Pub de l'Institut, le «Marathon de la poésie». Cet espace d'expression de poésie libre sera suivi à partir de 14h au salon Actions d'un récital animé par le poète Perez Azaustre (1^{er} prix Loewe de poésie 2010).



LE 18 MAI AU SIÈGE DE LA CNR Journée pédagogique et d'apprentissage de tamzight



En collaboration avec la Caisse nationale des retraites, le Haut-commissariat à l'amazighité, organise lundi 18 mai, une journée pédagogique pour l'apprentissage de tamazight au profit des agents de la CNR.

DU 28 AU 30 MAI À LA COUPOLE 10^e congrès du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera les 28, 29 et 30 mai à la Coupe du Complexe olympique Mohammed-Boudiaf, Alger, les travaux du 10^e Congrès national du parti.



DEMAIN À BAB EZZOUAR Conférence de la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la Solidarité

La Fédération nationale des personnels du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, affiliée au Snapap, organise une conférence de presse, demain samedi 16 mai à 10h30 au siège du secrétariat général sis à Bab Ezzouar.

JUSQU'AU 31 MAI Semaine arabe de la circulation



A l'occasion de la célébration de la 16^e semaine arabe de la circulation, le Centre national de prévention et de sécurité routière, a programmé jusqu'à la fin du mois de mai, une série d'activités de sensibilisation et de prévention, en collaboration avec les services concernés par la sécurité routière.

PARTI EL KARAMA Meeting demain à El Koléa



Le président du Parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera un meeting populaire demain samedi 16 mai à 10h à la bibliothèque communale de Koléa, wilaya de Tipasa.

HARAKAT EL BINAÂ EL WATANI Premier congrès des jeunes

Le secrétariat national des jeunes de Harakat El Binaâ El Watani organise à partir de demain samedi 16 mai le premier congrès des jeunes dans les wilayas de Constantine, Djelfa, Adrar, El Bayadh et Laghouat.

JUSQU'AU 17 MAI À LA SAFEX 15^e Salon Sipsa & Agrofood

Sous le slogan «La passion nous anime, la qualité nous réunit», la 15^e édition du Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement Sipsa & Agrofood, se déroulera jusqu'au 17 mai au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Safex, Alger.

LE 20 MAI AU PALAIS DE LA CULTURE 5^e journée scientifique paramédicale



Sous le thème "Actualités des soins paramédicaux", le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria abritera mercredi 20 mai, les travaux de la 5^e journée scientifique paramédicale.

Mobilis célèbre la Journée mondiale des télécommunications



Mobilis célèbre la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information à travers l'accompagnement de trois manifestations scientifiques. Ces événements sont commémorés également en marge du 150^e anniversaire de l'union internationale des télécommunications (UIT). A cette occasion, Mobilis est le partenaire de la première édition du concours national Innovation et TIC, intitulé « la jeunesse nerf de l'innovation », organisé du 22 janvier au 17 mai 2015. Une compétition regroupant deux catégories « Femmes » et « Jeunes », dont la finale et remise des prix se dérouleront ce dimanche 17 mai 2015 à l'hôtel Hilton. Le 17 mai sera également l'occasion pour Mobilis d'accompagner une conférence sur les TIC, ayant pour thème « les télécommunications et les TIC : moteur de l'innovation », ce dimanche, au cyberparc de sidi Abdallah. Enfin, Mobilis sera également le partenaire officiel de la Conférence Internationale sur les Télécommunications et les TIC (ICT Telecom 2015), organisée les 16 et 17 mai 2015 à l'hôtel El-Mouahidine, Es-Sénia à Oran, par l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (INITTC d'Oran), sous le thème : « Télécommunication et TIC : les moteurs de l'innovation ».

PARLEMENT BELAÏZ :

La demande de la tenue du congrès du FLN répond aux conditions légales

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, nommé jeudi ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, a affirmé à Alger que la demande déposée par la direction du parti du Front de Libération nationale (FLN) pour la tenue de son 10e congrès à la fin du mois en cours, répondait aux conditions légales, indiquant que les militants qui contestent la décision d'autorisation ont le droit de recourir à la justice.



Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Belaïz a précisé que les «services de la wilaya d'Alger ont estimé, après examen de la demande formulée par la direction du FLN pour la tenue de son congrès, que toutes les conditions légales étaient réunies, conformément à la loi sur les parts».

«Les militants et responsables du parti qui se sont opposés à la décision sont libres de recourir à la Justice pour faire appel», a-t-il ajouté.

COLLECTE DE DONS

Les walis tenus d'informer le ministère de l'Intérieur avant d'autoriser l'opération

Tayeb Belaïz a indiqué, hier à Alger, que les walis étaient tenus à l'avoir d'adresser toutes les demandes de dons au ministère de l'Intérieur avant d'autoriser leur collecte, y compris les dons pour la construction des mosquées. Dans une déclaration à la presse en

marge de la séance plénière consacrée aux questions orales de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belaïz a précisé que «tous les walis sont tenus d'adresser les demandes de dons y compris les dons pour la construction des mosquées, au ministère de

l'Intérieur avant d'autoriser leur collecte».

Il a soutenu que des informations confirmées par des preuves ont révélé que «des sommes importantes collectées par des personnes non habilitées ont été détournées». Il a affirmé à ce propos qu'en 2014, pas

moins de 4 milliards de DA ont été collectés grâce aux dons de bienfaiteurs, ajoutant que «la loi nous impose en tant que ministère de l'Intérieur de connaître la nature des dons, les personnes en charge de leur collecte et l'affectation de ces dons».

Plus de 5.000 rappelés durant la décennie noire indemnisés

Plus de 5.000 rappelés durant la décennie noire ont bénéficié d'une indemnisation pour invalidité, a affirmé hier à Alger le ministre des Relations avec le Parlement, Khalil Mahi.

Dans le cadre de la prise en charge par l'Etat des rappelés entre 1995 et 1999, il s'est avéré que 16.769 cas parmi ceux ayant subi une expertise médicale ont le droit de bénéficier d'une indemnisation pour invalidité, dont 5.135 ont été indemnisés, a déclaré M. Mahi qui a intervenu au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Conformément aux mesures législatives et organisationnelles inhérentes à la prise en charge de cette catégorie et après concertation avec ses représentants, le ministre a rappelé que les instructions nécessaires «ont été données

pour assainir la situation des concernés par cette mesure», soulignant que «plus de 50.000 personnes ont été convoquées depuis le début de l'opération le 4 septembre 2014 et jusqu'à la fin du mois de mars dernier».

29.154 personnes parmi les 38.000 qui se sont présentées aux bureaux régionaux des pensions de retraite militaires et dont les dossiers ont été soumis aux commissions médicales ont «passé une expertise médicale», a-t-il précisé, soulignant que l'opération se poursuivra jusqu'à la prise en charge de tous les cas concernés par ces mesures».

A une question sur les biens immobiliers se trouvant en Algérie qui appartenient à des ressortissants français avant l'indépendance de l'Algérie, M. Mahi a indiqué que conformément à la législation en vigueur, toutes les dispositions «ont été prises pour préserver les intérêts de l'Etat». Ces dispositions

concernent en particulier le foncier récupéré après l'indépendance pour préserver les biens vacants restitués à l'Etat après le départ d'Algérie des ressortissants français après l'indépendance».

Il a, enfin rappelé le contenu de l'article 14 du communiqué commun sanctionnant les travaux de la deuxième session de la commission gouvernementale mixte de haut niveau algéro-française tenue le 14 décembre 2014 et qui s'inscrit dans le cadre du respect des principes élémentaires régissant la gestion des biens immobiliers liés à la période coloniale et ceux de la période post-indépendance.

Il a, enfin rappelé le contenu de l'article 14 du communiqué commun sanctionnant les travaux de la deuxième session de la commission gouvernementale mixte de haut niveau algéro-française tenue le 14 décembre 2014 et qui s'inscrit dans le cadre du respect des principes élémentaires régissant la gestion des biens immobiliers liés à la période coloniale et ceux de la période post-indépendance.

Toutes les revendications socioprofessionnelles des gardes communaux satisfaites par le ministère de l'Intérieur

Tayeb Belaïz a affirmé hier à Alger que toutes les revendications socioprofessionnelles, au nombre de 12, formulées par les gardes communaux avaient été «satisfaites».

«Toutes les revendications des gardes communaux au nombre de 12 y compris le droit à la carte Chifa et aux micro-crédits ont été satisfaites», a précisé M. Belaïz en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, expliquant toutefois que les «revendications exprimées, par certaines catégories de ce corps, à caractère politique ne sont pas du ressort du ministère de l'Intérieur». Des accords devraient être signés avec le ministère du Travail et autres départements ministériels pour une prise en charge définitive des revendications satisfaites, a-t-il ajouté avant de rendre hommage aux «sacrifices» consentis par les gardes communaux et agents d'auto-défense durant la décennie noire».

M. Belaïz a été nommé jeudi ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, selon un communiqué de la Présidence de la République.

Réalisation de 7 parkings pour l'éradication du problème d'embouteillage dans la capitale

Tayeb Belaïz, a annoncé jeudi la réalisation de sept (7) parkings à Alger et l'obligation pour les entrepreneurs de prévoir à l'avenir des garages dans les immeubles pour éradiquer le problème d'embouteillage dans la capitale. A une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures prises pour l'éradication de l'embouteillage et des parkings anarchiques dans les grandes villes, il a précisé que «7 parkings de 7 à 14 étages seront réalisés prochainement pour s'ajouter aux huit autres existants au niveau d'Alger».

Une autre mesure a été prise portant sur l'obligation pour les entrepreneurs de prévoir des garages dans toutes les cités qui seront construites à l'avenir», a-t-il ajouté.

Il a également indiqué que l'appel d'offres sera lancé pour la réalisation de 500 feux tricolores dotés de caméras, a fait savoir le ministre qui a précisé que cette opération devait être lancée le deuxième semestre de l'année dernière.

Ces mesures permettront l'éradication progressive du problème d'encombrement routier dans les grandes villes, notamment à Alger qui, forte de ses 3.100.000 habitants, accueille 500.000 véhicules par jour.

A une autre question sur les dépassements enregistrés à l'instar des invectives et atteintes aux symboles de l'Etat provenant de certains partis et syndicats, M. Belaïz a estimé que la démocratie «n'est qu'à ses débuts en Algérie», relevant toutefois un recul de la violence verbale par rapport aux années précédentes.

Le premier responsable du secteur a rappelé l'existence de 60 partis accrédités, 92.916 associations locales, 1.089 nationales et 94 syndicats.



APS

LA GENDARMERIE RATISSE LARGE **3,16 tonnes de kif traité saisis au premier trimestre 2015 dans le Sud-est du pays**

Une quantité d'un peu plus de 3,16 tonnes de kif traité a été saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) durant le premier trimestre de 2015 dans les wilayas du Sud-est du pays, selon des statistiques du 4e groupement régional de la GN présentées jeudi lors de «Portes ouvertes» sur ce corps d'arme. Dans les 48 affaires de lutte anti-drogue traitées, qui ont également permis la saisie de 337 comprimés de psychotropes, les éléments de la gendarmerie ont procédé à l'arrestation de 87 individus, 74 ont été placés par la justice en détention préventive, alors que 13 autres ont été mis en liberté provisoire, a-t-on précisé lors des journées «Portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale organisées au siège du 4e groupement régional à Ouargla.

Selon le groupement régional, qui coiffe les wilayas du Sud-est (Ouargla, Biskra, Ghardaïa, El-Oued, Laghouat et Illizi), les quantités de drogue saisies en 2014, soit plus de 8,23 tonnes, est en légère baisse par rapport à celles enregistrées en 2013 et qui avaient dépassé les 10 tonnes.

La même année a connu traitement, dans le Sud-est algérien, de 176 affaires ayant donné lieu à l'arrestation de 346 individus, contre 191 affaires en 2013 impliquant 340 individus sur lesquels il avait été saisie des drogues dures (2.860 grammes de cocaïne et 272,1 grammes d'héroïne), selon la même source. Ces journées «Portes ouvertes» sur le corps de la gendarmerie nationale (14-16 mai), placées sous le signe de «La gendarmerie nationale, une institution républicaine au service du citoyen et de la Nation», ont été inaugurées par le commandant de la 4ème région militaire, le général major Chérif Abderrazak. Cette manifestation comporte des expositions mettant en exergue les différentes missions de ce corps sécuritaire, du maintien de l'ordre à la protection de l'économie, la protection des biens et des personnes, en passant par la sécurité routière, la protection des frontières, et la lutte contre toutes les formes de criminalité.

L'opportunité de ces «Portes ouvertes» a été saisie pour honorer des retraités et des victimes du terrorisme, ainsi que pour remettre des fauteuils roulants à des personnes aux besoins spécifiques, victimes d'accidents de la route.

Des conducteurs exemplaires ayant montré un grand respect des règles de conduite ont été honorés à l'occasion.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE **Arrestation de contrebandiers et saisie de quantités de drogues à Tlemcen, Jijel et Bordj Badji Mokhtar**

Les éléments de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen, Jijel et Bordj Badji Mokhtar ont arrêté mardi des contrebandiers et saisi des quantités de drogues et divers produits destinés à la contrebande, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/2^e Région militaire, ont intercepté mardi 12 mai 2015, trois (3) narcotrafiquants et ont saisi un véhicule touristique et un camion chargé d'une quantité de kif traité s'élevant à 175 kilogrammes», a précisé le MDN.

«De même, des éléments des gardes-côtes du secteur opérationnel de Jijel/5e Région militaire ont saisi (22) kilogrammes de kif traité», a-t-on ajouté de même source. «Un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire a arrêté douze (12) contrebandiers et a saisi deux véhicules tout-terrain, treize (13) détecteurs de métaux, quatre (4) téléphones portables et une somme d'argent de 1500 dinars algériens et 3000 francs CFA», a indiqué, par ailleurs, le MDN.

AFFAIRE KHALIFA

L'ex-P-DG de Saidal déclare avoir refusé de déposer l'argent à Khalifa Bank

L'ex-Président-directeur général (P-dg) du groupe Saidal, Ali Aoun, a affirmé jeudi devant le tribunal criminel près la Cour de Blida qu'il était l'un des trois gestionnaires sur 25 du groupe Saidal ayant «refusé» de faire des dépôts d'argent au niveau de la banque Khalifa «malgré l'instruction émanant du directoire du Fonds de participation de l'Etat».

Lors de son audition par le juge au 9ème jour du procès de l'affaire Khalifa, l'ex-P-dg du groupe Saidal a indiqué que son implication dans cette affaire relève d'une «série de tentatives menées contre sa personne», afin, a-t-il dit, de «m'écartier de la gestion du groupe».

Il a affirmé avoir «toujours refusé de procéder au dépôt de l'argent de Saidal dans la banque Khalifa, malgré l'instruction du Fonds de participation de l'Etat de diversifier les banques pour les dépôts». Dans ce sens, il a déclaré devant le juge que ce refus «lui a valu un blâme de la part de ce même directoire».

Le juge Antar Menouar a interrogé Ali Aoun, accusé dans cette affaire de «corruption et de trafic d'influence» notamment, sur les quatre comptes que détenaient les unités de distribution de médicaments du groupe au niveau des agences Khalifa.

«Les quatre comptes appartenaient à



des unités de distribution, sachant que sur les 300 clients grossistes de Saidal, 60 % payent par chèque Khalifa. C'est une manière d'escroquer ces comptes et cela se faisait le jour même», a expliqué M. Aoun, ajoutant que Saidal «disposait d'un compte au niveau du crédit populaire d'Algérie qui l'a beaucoup aidé pour relancer le groupe».

Il a aussi relevé qu'un montant de 59,6 millions de dinars a été récupéré, grâce à une technique de gestion qu'il avait lui-même initiée, appelée «transfert de créances». Revenant sur la convention conclue avec le groupe Khalifa médicalement, Ali Aoun a précisé que la convention a été signée par l'une des filiales du groupe qui jouissait d'une autonomie financière et de gestion. Il a souligné également que le projet entre la filiale de Saidal, Pharmal, et le groupe Khalifa consistait à produire une trithérapie pour sidéens, dont le coût devait être to-

talement à la charge du groupe Khalifa. Le groupe privé qui disposait déjà, selon Aoun, du dossier technique, devait importer la matière première, aménager le local et assurer la formation des travailleurs. Concernant le véhicule de marque Citroën, considérée par l'accusé comme «mesure d'accompagnement au projet», Ali Aoun a déclaré qu'il «ne s'était rendu compte que la carte jaune était à son nom que six mois plus tard», insistant sur le fait qu'il avait «payé son prêt auprès du liquidateur avec intérêts en avril 2004». «Pourquoi le groupe Khalifa aurait-il cherché à me corrompre?» s'est-il interrogé, ajoutant que c'est «plutôt le groupe Saidal qui était bénéficiaire dans cette affaire». Quant à la carte d'accès au complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj, l'ex-P-DG de Saidal a soutenu que «non seulement, il n'avait jamais utilisé cette carte, mais qu'il ne l'avait jamais vue».

ORAN

240 exposants attendus le 24 mai au 11^e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau

Quelque 240 exposants sont attendus à la 11^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau «SIEE Pollutec 2015» prévu du 24 au 27 mai prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Organisée par «SYMBIOSE environnement et communication» et «Reed Expositions» sous le patronage du ministère des Ressources en eau, cette édition verra la participation d'exposants de 15 pays dont la Chine, l'Espagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas. La manifestation devenue, selon la même source, un rendez-vous annuel incontournable pour tous les professionnels de l'eau en Algérie, propose cette année une offre diversifiée d'équipements, de technologies et de services concernant l'ensemble du cycle de l'eau.

Cette édition sera l'occasion de faire le bilan des gigantesques travaux et investissements réalisés dans le pays depuis le dé-

but des années 2000. Elle donnera surtout le coup d'envoi du nouveau plan quinquennal (2015-2019) mis en œuvre par le ministère des Ressources en eau doté de 18 milliards de dollars US (1.500 milliards DA), a-t-on souligné. Le salon prévoit en parallèle un programme de conférences élaboré par le ministère des Ressources en eau sur les thèmes traitant de l'eau, de la réutilisation des eaux épurées et la pollution des eaux.

Pour la première fois, le salon abritera un forum de rencontres d'affaires organisé par la Chambre de commerce et d'industrie «CCI Rhône-Alpes» en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie «CCI Daha» (Mostaganem), dans le cadre du programme européen «Euromed Invest».

La précédente édition, organisée en mai 2014 à Oran, a enregistré la participation de 319 exposants nationaux et étrangers.

INDUSTRIE

Création prochaine de centres de recherche au sein du tissu industriel

Des centres de recherche et de développement technologique seront bientôt créés au sein du tissu industriel, a annoncé jeudi à Oran le Directeur général de la Recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT), Hafid Aourag.

«Cette opération a pour objectif de promouvoir le produit industriel national», a-t-il précisé en marge de la cérémonie de signature de conventions-cadres avec des sociétés partenaires, conclues dans le sillage de la Rencontre nationale sur le partenariat en formation, recherche-développement et l'industrie.

Les cinq premiers partenaires industriels au titre de cette initiative sont les groupes «Sonatrach», «Saidal», «Chimie industrielle», «Ciments d'Algérie» et

«Condor», a expliqué M. Aourag à l'issue de cet événement tenu à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO-MB) «Mohamed Boumediene».

«Le partenariat avec ces sociétés donne le ton à une nouvelle dynamique dans le rapprochement entre le corps de la recherche et le secteur économique», a-t-il souligné, indiquant que son établissement apportera l'accompagnement et l'expertise nécessaires au développement du produit «made in Algeria».

«Les futurs centres de recherche permettront à ces sociétés de mettre en œuvre de nouvelles solutions techniques tenant compte à la fois de leurs objectifs de compétitivité et de la préservation de l'environnement», a fait va-

loir M. Aourag.

Quelque 150 opérateurs économiques ont pris part aux ateliers animés dans le cadre de la Rencontre nationale tenue à l'USTO-MB en présence du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Salah-Eddine Seddiki, et du directeur général de la compétitivité industrielle auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelaziz Guend.

Cette manifestation intervient dans la perspective de l'entrée en vigueur de la 3^e loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique en 2015, laquelle accorde une importance majeure à la relation recherche-industrie.

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**Le ministre tchèque de la Défense achève sa visite officielle en Algérie**

Le ministre tchèque de la Défense, Martin Stropnický, a quitté hier Alger après une visite officielle de deux jours en Algérie.

Le ministre tchèque a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediène par le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

Lors de cette visite, les deux responsables ont eu des entretiens sur l'état de la coopération militaire bilatérale et les voies et moyens de son dévelop-



pement au mieux des intérêts communs avant de procéder à la signature d'un accord de coopération dans le domaine militaire.

**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN
Le Parlement algérien participe aux travaux de Budapest**

Une délégation des deux chambres du Parlement participera aux travaux de la session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) prévue du 15 au 18 mai, à Budapest (Hongrie), indique jeudi un communiqué du Conseil de la Nation.

Les participants à cette rencontre examineront plusieurs thèmes dont «l'instabilité au Moyen-Orient: les défis de l'OTAN», «Le financement du terrorisme», «Les changements climatiques», «La sécurité internationale et les perspectives de la conférence de Paris (décembre 2015)».

Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en qualité de «membre partenaire méditerranéen», précise le communiqué.

ALGÉRIE - ITALIE**Le renforcement de la coopération dans le secteur de la jeunesse au centre d'une rencontre entre Khomri et l'ambassadeur italien**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacometti avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays notamment dans le secteur de la jeunesse.

Les deux parties ont examiné les projets que l'Italie doit réaliser en Algérie dont la construction de deux maisons de jeunes à Djelfa et Tiaret ainsi que les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des loisirs et du tourisme.

Les deux parties ont par ailleurs évoqué les relations d'amitié qui lient les deux pays.

MONDE ARABE - ALESCO**Benghebrit appelle à une réflexion sur la restructuration de l'Alesco**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a plaidé pour une réflexion sur la restructuration de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco) afin d'en améliorer les mécanismes pour une «plus grande efficacité».

Mme Benghebrit a souligné, lors de la conférence générale extraordinaire de l'Aesco tenue mardi à Amman (Jordanie), l'importance de cette rencontre consacrée à l'examen du cadre général du plan d'action de l'Organisation 2017-2022.

Elle a qualifié l'initiative de «facteur à même de réaliser un développement multidimensionnel et de développer les aspects éducatif, culturel et scientifique dans le plan d'action de l'Aesco qui renferme des projets et ap-



roches en faveur de la société arabe.

La ministre a tenu à mettre en exergue les principaux axes évoqués

lors de cette rencontre dont l'amélioration de la qualité de l'enseignement englobant les programmes et les méthodes d'enseignement.

Elle a, en outre, mis l'accent sur l'impératif d'«associer l'élève dans l'opération éducative en optimisant les performances du corps enseignant et l'administration et en créant les conditions favorables en vue d'augmenter les chances de réussite pour un maximum d'élèves».

La conférence qui a regroupé les ministres arabes de l'Education et de l'Enseignement a porté sur le plan d'action de l'Aesco 2017-2022 et sa restructuration.

L'Algérie préside pendant deux ans la conférence générale de l'Aesco à partir de l'année en cours.

Ouverture de la 7^e édition du Salon international de l'équipement hospitalier et médical

La 7^e édition du Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM) 2015 s'est ouverte hier au Palais des expositions à Alger, en présence de 75 exposants nationaux et 25 étrangers.

Organisé par la société «Comevent Exhibition Algeria» en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex), le salon est dédié exclusivement aux équipements et soins dentaires. «Le secteur dentaire a longtemps souffert du manque d'équipements et cette année, plusieurs sociétés sont venues exposer leur matériel. Nous pouvons dire que ce salon est une sorte d'achalandage particulier pour le dentaire», a déclaré le directeur du salon, Islam Naghache.

Placé sous le thème «Les dispositifs médicaux innovants entre enjeux et stratégies», le salon accueille exclusivement des sociétés chinoises spécialisées dans l'industrie médicale, ainsi que des entreprises polonaises et françaises activant dans plusieurs domaines des technologies de la santé.

L'Espagne est présente pour la première fois dans ce salon, à travers une entreprise spécialisée dans la conception d'unités de soins mobiles pour des nomades.

Dans un document remis à la presse, les organisateurs ont relevé une participation «importante» du matériel de laboratoire, sachant que ce secteur représente 30% de l'ensemble des produits exposés, contre 20% pour l'imagerie médicale et 15% pour la médecine physique, ainsi que les équipements des technologies opératoires.

AGRICULTURE**Le 15^e salon Sipsa-agrofood s'ouvre à Alger**

Le 15^e Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement (Sipsa-Agrofood) s'est ouvert hier au Palais des expositions des Pins maritimes avec la participation de 600 exposants dont 370 étrangers.

Le salon a été inauguré par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fodil Ferroukhî en présence de son homologue autrichien et le représentant de la FAO à Alger, M. Nabil Assaf et plusieurs cadres et représentants du corps diplomatique.

M. Ferroukhî a souligné l'importance de ce salon qui permet aux professionnels du secteur agricole de découvrir les nouveautés en matière de techniques de production, d'équipement, mais aussi de partenaires aussi bien nationaux qu'étrangers. Il a noté que la 15^e édition du Sipsa se te-

nant cette année dans une conjoncture marquée par une prise de conscience des pouvoirs publics et des opérateurs par rapport à la chute des prix du pétrole.

«Le secteur agricole peut contribuer à la diversification de l'économie nationale. C'est l'objectif principal de la politique du renouveau agricole et rural mise en oeuvre depuis 2009», a-t-il rappelé.

Il indiqua, dans ce sens, que le secteur agricole avait réalisé une croissance annuelle de 11% durant la période de 2009-2014. Plusieurs filières ont réalisé des performances appréciables dont le maraîchage (13,4%), les viandes rouges (12,5%), le lait (8,3%) et la pomme de terre (12,6%).

Cependant, le secteur doit désormais relever le défi de la productivité. «L'amélioration des rendements au niveau des exploitations est indispensable si on veut ré-

pondre aux besoins nationaux de produits agricoles et exporters», a-t-il estimé.

Pour ce faire, les professionnels sont appelés à aller vers la modernisation de leurs exploitations et l'innovation. Organisé par le groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI) et la Société algérienne des foires et d'exportation (Safex), le 15^e Sipsa-agrofood a accueilli une trentaine de pays dont l'Australie comme invité d'honneur.

Le salon abrite des fabricants d'intrants, de semences, de matériels et machines agricoles et des opérateurs dans différentes filières agricoles, des agroindustrielles, des organismes de régulation et les instituts de recherche.

L'édition de cette année qui se focalise sur la valorisation des produits agricoles a intégré, pour la première fois, la thématique de l'incitation à «consommer algé-

rien», en consacrant un espace à la dégustation de produits nationaux intitulé «Agro-food Dialnas».

En marge de cette manifestation professionnelle de 4 jours, des forums interprofessionnels se tiendront pour débattre, avec des experts nationaux et internationaux, plusieurs thèmes et problématiques liés à l'amélioration de la productivité et à la sécurité sanitaire des aliments dans les filières stratégiques comme le lait, l'aviculture et les céréales.

En marge de la cérémonie d'inauguration, les organisateurs de SIPSAlgerie et ceux du Salon international du machinisme agricole (SIMA) France ont signé une convention de partenariat donnant naissance au 1er salon SIMA-SIPSAlgerie North Africa qui se tiendra en 2016 à Alger.

APS

LA CMA PARAPHE À ALGER L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI



M. LAMAMRA: Le président malien a invité la Coordination des mouvements de l'Azawad à signer l'accord de paix

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué jeudi à Alger que le président malien, Ibrahim Boubakar Keïta, a invité les représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à se joindre à la cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, prévue aujourd'hui à Bamako. «Le président malien m'a demandé, dans une communication téléphonique, de dire aux représentants de la Coordination (CMA) que s'ils pouvaient se joindre à la fête de demain vendredi (la signature de l'accord à Bamako), il sera ravi de les saluer», a déclaré M. Lamamra qui s'est exprimé lors d'un point de presse au terme du paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali par la CMA. M. Lamamra a précisé que le chef de l'Etat malien lui a fait part de sa «haute appréciation» du travail accompli par l'équipe de la médiation internationale, tout comme il a exprimé ses «remerciements» pour les «efforts qui ont été consentis et les résultats qui ont été obtenus».

«Le président Keïta a affirmé que, du côté du gouvernement malien, rien ne sera ménagé pour que la mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger soit concrétisée», a souligné M. Lamamra, ajoutant qu'il (président malien) «tend la main aux dirigeants de la CMA et il est prêt à les recevoir personnellement à tout moment et à discuter avec eux de l'avenir du pays et des régions du nord du Mali».

Le paraphe à l'accord de paix au Mali par la CMA constitue un «triomphe des consciences vives»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé, jeudi à Alger, que le paraphe apposé par la Coordination des mouvements Azawad (CMA) à l'accord de paix et de réconciliation au Mali «constitue un triomphe des consciences vives dans la région». «Ce qui a été réalisé constitue un triomphe des consciences vives dans la région et nous encourage à œuvrer davantage pour la consécration de telles réalisations en Libye», a indiqué M. Lamamra dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de paraphe de l'accord en présence des membres de la médiation internationale présidée par l'Algérie.

Il a estimé dans ce sens que cette réalisation «est à même de pousser la région vers un avenir meilleur pour les peuples et la communauté internationale».

«Les réalisations accomplies entre antagonistes maliens en appelle au rétablissement de la confiance et à l'inculcation de la culture de l'entente, de la réconciliation et de la paix entre ces forces vives qui se sont longtemps investies pour mettre fin à la confrontation et aux tueries entre les frères», a-t-il dit.

«Il est temps d'amorcer une nouvelle ère dans l'histoire du Mali, et pour ce faire nous misons tous sur cette volonté politique qui anime actuellement tous les antagonistes», a-t-il dit, mettant en garde contre la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays.

M. Lamamra a appelé toutes les parties à «assumer leur responsabilité et à s'interdire toute action qui contribuerait à l'exacerbation de la situation et influerait négativement sur le processus de rétablissement de la confiance entre tous les acteurs de bonne volonté dans la région».

Il a également appelé à se conformer aux décisions, annonces et documents signés dans le cadre du processus d'Alger visant à mettre un terme aux hostilités quelle que soit leur nature.

Le chef de la diplomatie algérienne a, à cette occasion, exhorté les antagonistes maliens à «respecter les civils, les membres de la MINUSMA et tous ceux qui aident le Mali à construire un avenir meilleur, celui auquel nous oeuvrons tous à travers le travail sérieux qui a été réalisé dans le cadre du processus d'Alger».

Le ministre des Affaires étrangères a saisi l'occasion pour rappeler que l'Algérie «a toujours été à l'avant garde pour répondre aux aspirations des peuples voisins» soulignant que l'Algérie «est convaincue que sa stabilité, sa sécurité et sa prospérité restent liés à celles des pays voisins».

Un nouveau départ pour le Mali

L'Accord de paix et la réconciliation au Mali paraphé jeudi à Alger par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) constitue une réussite historique et une base solide pour le rétablissement de la paix et de la réconciliation dans ce pays.



La CMA a paraphé l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger lors d'une cérémonie en présence des membres de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file. Elle l'a fait pour «honorier les engagements antérieurement pris», comme l'avait dit la Coordination.

L'accord a été paraphé dans la matinée par le président de la CMA, Bilal Ag Cherif.

Il s'agit d'une grande avancée pour le rétablissement de la paix et de la réconciliation dans ce pays, tel qu'a été qualifiée cette étape par Almou Ag Mohamed, porte-parole du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), membre de la CMA, saluant le «rôle important» joué par l'Algérie dans le cadre de la médiation internationale.

À la veille de la cérémonie de ce jeudi, le Pr Akory Ag Iknane, président du Collectif des ressortissants de Kidal, qui a apporté un soutien indéfectible à l'accord d'Alger, a déclaré «dans les jours à venir, nous allons assister à un événement historique, la signature d'un Accord de Paix, ici à Bamako. Un Accord de Paix sur lequel nous fondons tous nos espoirs. J'espère qu'à l'unisson nous allons tout faire que cet accord soit et que le Mali reste debout».

A ce titre, la CMA, a réitéré «sa ferme volonté de poursuivre les idéaux des populations de l'Azawad et d'aider pleinement à un aboutissement heureux du processus d'Alger».

«La CMA pense que le peuple malien est à un tournant historique de sa réalité politique et doit saisir cette opportunité pour asseoir les bases d'une paix juste et durable dans l'intérêt supérieur des populations du Sud et de l'Azawad», a-t-elle indiqué.

Le document avait été paraphé le premier mars par le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR).

Cependant la CMA regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur

base militante avant de parapher le document.

L'équipe de la médiation élargie, dont l'Algérie est chef de file, comprend la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, les Etats-Unis et la France.

La cérémonie de signature officielle de l'accord de paix et de réconciliation intermalien aura lieu demain à Bamako. Plusieurs chefs d'Etat sont attendus.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika sera représenté par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah.

L'ONU de son côté sera représentée par Hervé Ladsous le chef du département des opérations de maintien de la paix.

Accord d'Alger: une victoire pour le Mali, les Maliens et leur Président

La date du 15 mai symbolise donc un nouveau départ pour l'ensemble des Maliens et leur président et par dessus tout, leur pays.

La signature de l'accord de paix à Bamako donne l'occasion au Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) d'ouvrir une nouvelle phase de son mandat démarré depuis 20 mois.

Vingt mois en partie consacrés à parcourir le monde, de sommets en forum et visites officielles, pour porter la voix du Mali, expliquer la crise et convaincre tous les pays qui comptent de s'impliquer dans sa résolution. De ce point de vue, le 15 mai est une victoire pour lui.

Le début du mandat du Chef de l'Etat malien a eu comme priorité la résolution de la crise du Nord. Une étape vient d'être franchie. C'est donc l'occasion d'indiquer un nouveau cap, de nouvelles priorités, d'imprimer une nouvelle cadence et d'expliquer la vision pour un Mali nouveau. Si cette période qui s'ouvre doit permettre la normalisation et la stabilisation du pays à travers la mise en œuvre de l'accord, elle est aussi pour le président malien une opportunité de renouer avec un peuple qui l'a formidablement élu en 2013, et dont les attentes sont grandes.

Le temps est venu de la proximité, de la pédagogie sur le terrain

pour expliquer le sens de l'action menée, et de celle à venir. Ce nouveau départ devra se matérialiser par une attention toute particulière portée aux problèmes du quotidien : la sécurité, le pouvoir d'achat et la corruption, mais aussi aux problèmes d'avenir et notamment l'autorité de l'Etat, l'école et l'émergence économique, ont relevé les médias maliens.

Dix-huit mois d'un laborieux processus de paix

L'Accord d'Alger est le fruit de longs mois d'initiatives gouvernementales et de négociations. Pour relancer un processus au point mort, le pouvoir malien choisira de confier la médiation à l'Algérie, appuyée par l'ensemble de la communauté internationale. Elle obtient un premier succès le 24 juillet 2014 avec la signature d'une feuille de route par l'ensemble des parties.

L'accord négocié à Alger constitue une étape décisive sur la voix de la paix et de la réconciliation au Mali. Cet accord peut poser les bases d'un renouveau du modèle malien dans les domaines institutionnel, sécuritaire, du développement et de la réconciliation.

Sur le plan institutionnel, l'accord de paix apportera un changement dans la réorganisation du territoire, avec une administration locale comme principe de gestion des collectivités.

Autre dispositif prévu à l'accord, la mise en place d'une seconde chambre, le Sénat. Aussi, le texte de l'accord fonde la réconciliation nationale sur quelques axes forts. En premier lieu, l'élaboration d'une Charte nationale pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale, qui sera issue d'une Conférence nationale d'en-tête à définir.

Quant à la création d'une commission d'enquête internationale, elle permettra de faire la lumière sur tous les crimes de guerre. Aucune amnistie n'est prévue pour les auteurs de violences sur les femmes, les filles et les enfants, ce qui rassure la majorité des Maliens. En termes de développement économique, tout sera mis en œuvre pour ramener les régions du nord à un niveau de développement acceptable. Une étape importante est ainsi franchie dans la résolution de la crise malienne, avant la signature officielle prévue vendredi à Bamako.

APS

LA CMA PARAPHE À ALGER L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

Hollande salue le paraphe de l'accord d'Alger par le CMA et la médiation algérienne

Le président français François Hollande a salué le paraphe jeudi à Alger, par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, saluant la médiation algérienne qui a mené ce processus, a annoncé l'Elysée dans un communiqué.

«Le Président de la République salue le paraphe, à Alger, ce jour, de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali», indique la présidence de la République française.

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a paraphé plutôt jeudi à Alger l'accord de paix et de réconciliation au Mali lors d'une cérémonie en présence des membres de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file. L'accord a été paraphé par le président de la CMA, Béلال Ag Cherif. Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali avaient déjà paraphé le 1 mars dernier à Alger le même accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR). Cependant la CMA



regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

L'équipe de la médiation élargie, dont l'Algérie est chef de file, comprend la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, les Etats-Unis et la France.

Le communiqué de l'Elysée a ajouté que le chef de l'Etat français «félicite la médiation algérienne qui a mené ce processus depuis de nombreux mois, ainsi que l'en-

semble des pays et des organisations internationales qui y ont pris part».

M. Hollande «alue l'esprit de paix et de réconciliation du gouvernement malien et du président de la République du Mali, Ibrahim Boubakar Keïta». «Il se félicite de l'engagement pris par les différents groupes armés maliens à renoncer à la lutte armée et à s'engager dans la réconciliation», ajoute la présidence française.

«Le Président de la République appelle toutes les parties à signer cet accord et à le mettre en œuvre de manière sincère. La France se tiendra aux côtés du Mali et de l'ensemble de ses partenaires internationaux pour garantir la réussite», conclut le communiqué.

La signature officielle de l'accord de paix et de réconciliation intermalien est prévue aujourd'hui vendredi à Bamako.

La Coordination des mouvements Azawad salue les efforts de l'Algérie pour la paix au Mali

Le président de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Nabil Ag Cherif, a salué jeudi à Alger les efforts «colossaux» de l'Algérie et de la médiation internationale pour rétablir la paix et la sécurité au Mali.

S'exprimant lors d'un point de presse après avoir paraphé lui-même l'accord de paix et de réconciliation au Mali, M. Ag Cherif a tenu à rendre un hommage particulier à l'Algérie et à la médiation internationale pour avoir oeuvré, pendant près d'une année, pour une paix «juste et durable» au Mali. Il a, à cette occasion, qualifié d'«engagement politique» l'accord de paix et de réconciliation, paraphé en mars dernier par le gouvernement et les mouvements engagés dans la plate-forme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad

(CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR).

A une question sur l'intention de la CMA de faire partie des signataires vendredi à Bamako, de l'accord final de paix et de réconciliation, Ag Cherif, a fait savoir que la Coordination avait présenté un ensemble de points et d'observations, dont «la majorité a été prise en considération».

Il a, toutefois, précisé que «les points restants doivent être satisfait pour que la CMA signe l'accord final».

«Un accord final signifie que toutes les revendications de toutes les parties prenantes ont été prises en charge. Il reste encore certains points que la CMA avait présentés mais qui n'ont pas encore été pris en considération», a-t-il expliqué devant les représentants de la médiation inter-

nationale élargie, dont l'Algérie est chef de file. «Nous (CMA) sommes pour le cadre général de l'accord conclu à Alger mais certains points méritent d'être discutés», a-t-il soutenu. De son côté, le représentant du gouvernement malien, Cisse Dicko, a indiqué que l'accord final était «le fruit d'un travail de plus de neuf mois et de beaucoup d'efforts de la part de l'Algérie et de la médiation internationale». Il a, dans ce sens, affirmé que le gouvernement malien était «prêt» à discuter avec la CMA, ajoutant que la signature de l'accord final constituerait un «nouveau départ» pour son pays et un «rendez-vous historique» pour l'ensemble des Maliens. «La conclusion d'un accord (de paix et de réconciliation) constitue une étape importante mais le plus important c'est sa mise en œuvre», a ajouté M. Cisse Dicko.

PARAPHE PAR LA CMA DE L'ACCORD DE PAIX: «Grande avancée» pour le retour de la paix au Mali

Le porte-parole du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), membre de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Almou Ag Mohamed, a qualifié jeudi à Alger le paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali par la CMA de «grande avancée» pour le rétablissement de la paix et de la réconciliation dans ce pays.

Dans une déclaration à l'APS peu avant le paraphe de l'accord, Almou Ag Mohamed a salué le «rôle important» joué par l'Algérie dans le cadre de la médiation internationale.

«Notre présence aujourd'hui à Alger pour parapher ce document provient de notre conviction de la crédibilité de cet accord et je salue par la même le rôle important joué par l'Algérie pour l'aboutissement de cet accord».

L'Algérie joue un rôle «décisif» dans la réussite et la mise en œuvre de l'accord de paix

L'Algérie a un rôle «fondamental» et «décisif» dans la réussite de la signature et la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation intermalien, a indiqué jeudi à Bamako le ministre malien de l'Economie numérique, de l'Information et de la Communication et porte-parole du gouvernement, Choguel Kokalla Maiga.

«L'Algérie a un rôle fondamental, particulier et décisif dans la réussite de la signature et la mise en œuvre de l'accord de paix et de la réconciliation intermalien», a déclaré M. Maiga dans un entretien accordé à la presse algérienne, à la veille de la signature de l'accord, prévue vendredi à Bamako.

Il a expliqué qu'une bonne partie de la mise en œuvre de l'accord concernait des actions de développements dans la région du Nord du Mali, soulignant que ces actions de développement représentaient un chantier important de la coopération algéro-malienne.

«Pour réussir l'accord, l'Algérie a pesé de tout son poids jusqu'à la dernière minute et elle n'a misé aucun effort pour être tou-



jours au côté des Maliens dans les moments les plus difficiles de leur histoire», a-t-il soutenu. Il a ajouté, dans ce sens, que l'application de l'accord, une fois signé, exigeait «beaucoup de courage» et de «patience» de toutes les parties, notamment le gouvernement malien et les groupes armés du Nord du Mali pour un retour à la paix et à la stabilité dans le pays. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) parapheera jeudi à Alger l'accord de paix et de réconcili-

Le Président Bouteflika désigne M. Bensalah pour le représenter à la cérémonie de signature de l'Accord de paix au Mali



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter à la cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali prévue aujourd'hui à Bamako, indique jeudi un communiqué de la présidence de la République.

«En réponse à l'invitation qu'il a reçue du président Ibrahim Boubakar Keïta, président de la République du Mali, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour le représenter le 15 de ce mois à Bamako, à la cérémonie de signature de l'accord de Paix et de réconciliation au Mali, accord paraphé à Alger le 1^{er} mars dernier en couronnement d'une médiation internationale dirigée par l'Algérie», précise le communiqué. A cette occasion, M. Bensalah sera accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ajoute la même source.

liaison intermalien, déjà paraphé par le gouvernement malien et les groupes engagés au sein de la Plateforme.

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali avaient déjà paraphé le premier mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, en tant que chef de file.

Le document avait été paraphé par le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR). Cependant la CMA regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

APS

LE PR MUSTAPHA SADIBELOUZ, CHEF DU SERVICE NEUROCHIRURGIE AU CHU DE BAB EL OUED, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

... La sclérose en plaques est cette autre maladie qui devrait bénéficier de l'équivalent du plan national cancer initié par le président de la République ...

Saïd Abjaoui

La sclérose en plaques est cette autre maladie qui devrait bénéficier de l'équivalent du plan national cancer initié par le président de la République et élaboré sous la conduite du Pr Messaoud Zitouni. C'est une maladie dont on ne connaît pas exactement la cause et dont le développement des lésions est irréversible et provoque une réaction inflammatoire. Au bout de quelques heures ou de quelques jours, la myéline est détruite. Il s'en suit une évolution rapide des symptômes.

Concernant les statistiques, il n'y en a pas de connues, sauf à considérer les statistiques françaises pour la France avec 100 cas/100 000 habitants. Pour le moment, il n'est pas fréquent que ces maladies occupent la scène médiatique et préoccupent les pouvoirs publics comme cela a été le cas du cancer. Il nous faut donc sortir ce type de maladies de l'espace restreint des hôpitaux et des familles concernées par l'un des leurs pour le mettre sur la place publique. C'est ainsi que le forum de DK News a invité hier le professeur Mustapha Saïd Belouz pour animer une conférence débat sur le thème de la « sclérose en plaques, nouveautés thérapeutiques et traitements novateurs ». Le professeur est chef de service neurologique au CHU de Bab El Oued. C'est une maladie qui touche majoritairement les populations de la tranche [BM1][BM2] d'âge des « 30-45 ans » et concerne trois femmes pour deux hommes. Elle provoque de la fatigue, de la douleur, des problèmes de mobilité.

On connaît bien les différentes étapes de l'évolution de la maladie, les processus cellulaires, moléculaires qui conduisent à la destruction de la myéline, et toute cette cascade inflammatoire mais on ne connaît rien de ce qui déclenche la maladie.

Cependant, on fait de la recherche pour obtenir des progrès, pas pour obtenir une guérison mais pour améliorer le confort de vie.

Il y a une prédisposition génétique, un facteur environnemental, un virus non assimilé par l'enfant.

Un certain nombre de symptômes annoncent cette maladie. Vision trouble, sensibilité motrice réduite, faiblesses des membres, vertige, perte d'équilibre, incontinence urinaire, difficulté d'attention, mémoire défaillante, troubles sexuels... Différents centres (5 à Alger), des services de neurologie prennent en charge cette maladie. Mais les moyens parfois font défaut. L'hôpital Aït Idir par exemple est dépourvu d'instruments de travail tel le scanner et l'IRM. Ces appareils sont commandés mais on dit que cela fait quelques mois qu'ils seraient bloqués au port.

SCLÉROSE EN PLAQUES Les structures hospitalières doivent être dotées des moyens nécessaires pour une bonne prise en charge

Le chef du service neurologie à l'EHS Aït Idir d'Alger, Pr Mustapha Sadibelouz a déploré, hier, le manque de moyens matériels dans la prise en charge de la sclérose en plaques.



Sonia Belaidi

Le chef de l'unité neurologie, invité du Forum de DK News, a fait savoir que la structure qu'il représente ne dispose pas d'IRM et de scanner pour effectuer le diagnostic de cette maladie neurologique.

Les patients sont envoyés dans le secteur médical privé pour faire les examens nécessaires permettant de diagnostiquer une éventuelle atteinte, a-t-il dit, soulignant que la situation ne pouvait plus durer et que l'EHS devait être doté des moyens nécessaires.

La sclérose en plaques est une maladie neurologique qui touche le système nerveux central, en particulier le cerveau, les nerfs optiques et la moelle épinière qui. Elle altère la transmission des influx nerveux par la dégradation de la myéline qui protège les neurones et peut se manifester par des symptômes très variables : engourdissement d'un membre, troubles de la vision, sensations de décharge électrique dans un membre ou dans le dos, troubles des mouvements.

Cette maladie est fréquente en Algérie, d'après les explications du spécialiste, et touche environ 100 personnes sur 100 000 habitants.

La maladie touche principalement les femmes

Les personnes les plus affectées sont généralement les jeunes adultes (à partir de 40 ans) et principalement les femmes (3 femmes pour deux

hommes). Pour ce qui est des zones géographiques les plus touchées par la maladie, il est aussi nécessaire de préciser qu'il existe un gradient Nord-Sud et que les personnes vivant dans les pays nordiques sont plus affectées que celles vivant dans les pays situés plus au Sud. Le Pr Sadibelouz a imputé probablement cette fréquence de la maladie dans les pays nordiques au taux d'ensoleillement moins important que dans le Sud et ainsi à la diminution de la synthèse de la vitamine D (par exposition au soleil) des personnes atteintes de la pathologie neurologique.

D'autres causes peuvent être aussi citées comme par exemple le facteur infectieux et le facteur génétique, la baisse du système immunitaire et les facteurs environnementaux (produits toxiques, a-t-il noté. S'agissant du diagnostic, l'intervenant a précisé qu'il se faisait dans un premier temps par un diagnostic des signes cliniques (troubles de la vision, engourdissement des membres, problèmes de motricité et autres) et dans une seconde étape par l'analyse biologique du liquide céphalorachidien et par IRM et scanner.

Adaptation de la thérapeutique aux formes de la maladie

En ce qui concerne contre les traitements, l'hôte de DK News a fait savoir que la thérapeutique était adaptée aux formes de la maladie.

Ainsi, pour la forme rémittente où les épisodes et poussées de la pathologie sont éloignés dans le temps, le traitement adéquat est l'interféron par voie

injectable et qui permet de bloquer l'évolution de la maladie et non la guérison du patient. Pour la forme secondaire progressive (épisodes rapprochés) et la forme progressive (plus grave et signes apparaissent d'emblée et de manière importante) où les signes sont plus graves, le traitement adéquat est le Tysabri.

Le Tysabri est un médicament qui est disponible en Algérie mais qui coûte cher, selon le spécialiste, et ne peut donc pas être administré à l'ensemble des malades malheureusement.

Il a aussi donné des conseils préventifs aux malades comme par exemple d'éviter l'exposition à la chaleur et aux bains chauds qui aggrave considérablement la maladie.

Quant aux recherches scientifiques dans ce sens, le chef d'unité neurologie a mentionné que des essais cliniques sont en cours pour la synthèse d'un traitement à administration orale et pour la fabrication d'un vaccin curatif.

Répondant à une question sur les statistiques au niveau national, il a déploré l'absence de registre national répertoriant les cas de maladie en Algérie, mentionnant que la pathologie devrait être à déclaration obligatoire.

Il a enfin appelé les malades à se faire diagnostiquer précocement dès les premiers signes (maux oculaires, engourdissement des membres, troubles sphinctériens et autres) afin d'éviter les formes graves qui peuvent conduire à le handicap et à la création d'une Association représentant les malades pour leur permettre d'exprimer leur droits auprès des autorités publiques.



ESH ALI AÏT-IDIR Un hôpital sans IRM ni scanner depuis 10 ans !

Véritable centre de référence en matière de neurologie, l'EHS Ali Aït-Idir qui a formé depuis sa mise en service les meilleurs neurologues du pays, se retrouve depuis 10 ans, dépourvu de scanner et d'IRM. Faute de moyens techniques, les centaines de patients qui affluent quotidiennement vers cet hôpital de renommée nationale, sont réorientés vers d'autres structures de soins, plus souvent privées, pour effectuer des examens (IRM et scanner) qui coûtent extrêmement chers. D'après le Pr Sadibelouz, l'EHS a bénéficié dernièrement d'un scanner mais ce dernier est toujours bloqué au port d'Alger. Cela fait maintenant six mois que le personnel de l'hôpital attend impatiemment l'arrivée de cet appareil, indispensable pour le diagnostic et le suivi des malades, notamment ceux atteints de sclérose en plaques.

LES D'ABEILLES Un traitement naturel contre la SEP ?

Lors de son intervention, le Pr Sadibelouz a relaté le cas particulier d'un patient atteint de sclérose en plaques, originaire de la wilaya de Blida, dont les poussées se sont arrêtées suite à une piqûre d'abeille.

Toutefois, même si ce cas a été confirmé par le Pr Arezki au CHU de Blida, il n'existe actuellement aucune étude « concrète » qui démontre que le venin d'abeille est efficace pour le traitement de la sclérose en plaques.

LES HABITANTS DU NORD PLUS TOUCHÉS QUE CEUX DU SUD La vitamine D, un agent protecteur

Maladie de plus en plus fréquente en Algérie, la sclérose en plaques qui touche 100 personnes sur 100 000 habitants âgés de plus de 40 ans, semble se manifester beaucoup plus au nord du pays. D'après le Pr Sadibelouz, le soleil qui est de loin la meilleure et la plus fiable source de vitamine D joue un rôle protecteur contre l'apparition de cette maladie inflammatoire dans les régions du Sud.

R.R

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE RITE MALEKITE
**L'approfondissement de la recherche
sur ce patrimoine religieux souligné
à Aïn Defla**

Les participants au 11^e Colloque international sur le rite malékite ont appelé mercredi à Ain Defla à l'approfondissement de la recherche sur le patrimoine religieux du rite malékite apte à assurer une «renaissance» du concept de l'iijihad.

Au cours de la cérémonie de clôture de ce colloque de deux jours portant cette année sur « le fiqh, la vie et la société à travers l'encyclopédie de l'imam El Ouancharissi », les participants à cette rencontre ont plaidé pour l'« investissement dans le riche patrimoine religieux de l'Algérie » en vue de le fructifier et conforter le référentiel duquel sont puissées les fetwas (jurisprudences) pour les questions religieuses en suspens.

La nécessité d'accélérer les procédures à même de hisser ce colloque au rang d'«institution scientifique indépendante» a également été mise en évidence par les participants à cette manifestation scientifique, qui ont relevé l'importance de nouer des relations

de coopération avec les organismes du monde arabe et islamique versés dans la recherche dans les sciences de la religion.

Les conférenciers ont également mis l'accent sur la nécessité

lement mis l'accent sur la nécessaire adoption de méca-

nismes à même de préserver le patrimoine religieux maléïte en orientant étudiants et enseignants dans les filières des sciences islamiques, histoire et langues et lettres arabes dans le but de servir ce legs. Ils ont, dans ce contexte, plaidé pour la création d'un groupe de chercheurs des départements des Affaires religieuses, de la Culture et de l'Enseignement supérieur spécialisé dans «fikh ennawazé». Ils ont par ailleurs relevé l'importance de l'émission des fetwas (jurisprudences) qui tiennent compte d'un certain nombre de paramètres (notamment les spécificités et les us et coutumes de chaque société) en vue de prémunir la nation de l'«anarchie» relative à l'émission de fetwas.

La valorisation des efforts et contributions des Ouléma et exégètes algériens au service du rite malékite et leurs contributions dans la recherche de questions afférentes à cette tradition ont, par ailleurs, été mises en relief. Des attestations



ont été remises aux conférenciers dont l'apport a été indéniable lors de ce colloque. Lors de la séance inaugurale, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs avait notamment indiqué que le référentiel religieux de l'Algérie caractérisé par la modération est présenté dans les livres d'El Ouancharissi, relevant que ces derniers traitaient de divers aspects d'ordre politique, culturel, social et économique. «Le fait que de nombreux orientalistes aient traduit l'encyclopédie de l'imam El Ouancharissi est révélateur de l'importance de cet ouvrage», avait-il dit.

Quelque 15 conférenciers venus de l'étranger se sont relayés à la tribune du colloque Né en 834 de l'hégire (1430) dans la région de Hadjaloua près des monts du Ouanchariss (actuellement, commune d'E

Azharia dans la wilaya de Tissemsilt), l'imam El Ouancharissi a fait preuve, dès son âge, d'un grand intérêt pour les sciences de la religion. A Tlemcen, considéré à l'époque comme berceau de la science et des savants du Maghreb, il a pu se rapprocher de nombreux ouléma qui lui ont inculqué notamment le sens de la rigueur et de la méthodologie. De nombreux ouvrages sur le rite de Malik Ibn Anas, l'imam de Médine (adopté par de larges pans des populations musulmanes des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique), ont été écrits par l'imam EL Ouancharissi. L'école malékite a œuvré pour la lutte contre la prolifération des sectes et les nouvelles tendances issues d'interprétations fallacieuses et hasardeuses des préceptes du saint Coran.

TAMANRASSET

Plusieurs projets pour le secteur de l'éducation

Plusieurs projets d'établissement éducatifs, dans les trois cycles, sont en cours de réalisation pour renforcer le secteur dans la wilaya de Tamanrasset et seront, pour plusieurs d'entre eux, prêts pour la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris des responsables de la direction des équipements publics.

Parmi ces projets, répartis sur plusieurs régions de la wilaya, deux collèges avec internat au niveau des localités d'Outoul et Tit (20 et 40 km de Tamanrasset) et une école de type 5 avec un internat de 200 lits au village Amsel (35 km du chef-lieu de wilaya), a révélé le directeur du secteur, Mohamed Harouni.

Une école primaire est aussi en cours de réalisation et d'équipement à Ksar El-Areb, à In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset) et deux cantines dans la commune d'In-Ghar, en plus de la réalisation de 10 classes d'extension et la réhabilitation de plusieurs structures, des

différents paliers d'enseignement, a-t-il ajouté. Des études pour la réalisation de structures de l'éducation sont en cours, dont celle de deux groupements scolaires de type B à Tamanrasset et Tin-Zaouatine, un lycée de 800 places avec internat de 200 lits à In-Salah, deux unités de dépistage et un suivi au niveau du lycée Ankouf et au CEM de Tamanrasset.

en plus de la réalisation de 3 terrains pour la pratique sportive, selon la même source.

Ces projets devront contribuer à améliorer l'encadrement éducatif et l'assimilation chez les élèves, en leur offrant de meilleures conditions de scolarité.

L'Algérie profonde

EL-BAYADH : Des journées «Portes ouvertes» (13-14 mai) sur le centre d'instruction des transmissions M'hamed Guettaf à El-Bayadh (2^e Région militaire), ont drainé mercredi un public nombreux, notamment de jeunes étudiants et lycéens, venus s'informer de ses missions et des conditions d'accès. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire et visant à renforcer la relation Armée-Nation, à travers l'information du public sur le système de formation de l'ANP, a indiqué le chef du bureau de l'information et de l'orientation du centre, le capitaine Lahcène Allali. Le centre en question, ouvert au début, en janvier 1983, à Oued-Namous, sur le territoire de la 3^e Région militaire, a été ensuite transféré en février 1989 dans la zone d'Abadla (3^e RM toujours), avant de l'établir en mars 1991 à El-Bayadh (2^e RM). Il porte, depuis avril dernier, le nom du chahid M'hamed Guettaf, tombé au champ d'honneur lors d'une bataille dans la région de Benyekhou (monts de Ain-Sefra), à l'automne 1959.

TLEMCEN: Une cérémonie de sortie de deux promotions d'agents de police des centres d'instruction de Remchi et de Béchar a été présidée, mercredi au centre d'instruction relevant de l'unité 304 de maintien de l'ordre de Remchi, par l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police Ouahran Mohamed. Après prestation du serment des 353 éléments sortants (186 du centre de Remchi et 167 de Bechar), et la passation de l'emblème national à la promotion rentrante, des démonstrations ont été effectuées mettant en exergue des performances en matière d'auto-défense, de maintien de l'ordre et d'intervention rapide dans les émeutes et la lutte contre le crime organisé. Les promotions sortantes ont reçu une formation théorique de 24 mois incluant des connaissances professionnelles, juridiques et techniques et une formation appliquée en plus de préparation physique et sportive, a indiqué le directeur du centre d'instruction de Remchi. Ces promotions ont été baptisées au nom du martyr du devoir national, le lieutenant Diab Mohamed, assassiné le 10 novembre 1994. Un hommage a été rendu à sa famille en cette occasion.

OUARGLA

Plusieurs opérations de réhabilitation des réseaux d'assainissement

Plusieurs opérations de réhabilitation des réseaux d'assainissement ont été retenues cette année au profit des différents quartiers et cités de la commune d'Ouargla, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Inscrites au titre des programmes de développement communal (PCD) pour plus de 110 millions DA, ces opérations, visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, portent sur la réfection, la rénovation et l'extension des réseaux d'assainissement, sur

un linéaire de 14 km, à travers plusieurs cités et quartiers de la ville d'Ouargla, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC). M. Abdelhamid Djezzar a précisé que ces projets, en cours de réalisation ou en voie de lancement, consistent en la réfection et l'extension de 2,5 km du réseau à travers le territoire de la commune, la réhabilitation et l'extension à 3,2 km du réseau à travers les quartiers de Harraouï, Mekhadma-Nord et Béni-Thour, en plus de la réalisation

d'un réseau de 2,5 km au profit du quartier Bouzid, à réceptionner avant la fin de l'année en cours. Le même responsable a fait état du lancement, au cours du premier semestre de l'année en cours, de sept (7) opérations de rénovation et d'extension des réseaux d'assainissement d'un linéaire de 2,3 km au profit des quartiers Temmam, Mekhdama-Sud, Gherbouz, Khadra et Bouameur, en plus de la réhabilitation d'un réseau de 2,35 km au niveau des quartiers des El-

Moualimine et Bouameur. La commune d'Ouargla s'est vue accorder cette année, au titre du programme sectoriel de développement (PSD) une enveloppe de 61 millions DA pour la réalisation de 10 opérations similaires, englobant un linéaire de 5,2 km de réseaux dans les quartiers de Sidi-Amrane, Béni-Yahsen, Bouameur, Bamendil et la zone d'activités, a-t-on fait savoir de même source.



APS

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Sud-ouest : 6,02 tonnes de kif saisies depuis le début de l'année

Quelque 6,02 tonnes de kif traité ont été saisies, depuis le début de 2015, à travers les wilayas du Sud-ouest du pays, par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire.

Cette importante quantité de drogue a été saisie dans 43 affaires de détention et de commercialisation illégales de drogue et impliquant 51 individus, dont 46 ont été écroués et 5 ont bénéficié de la liberté provisoire, sur décision de justice, a-t-on précisé lors de "Portes ouvertes" sur la GN, organisées au centre de loisirs familial de la troisième Région militaire à Bechar.

Quatre (04) véhicules tous poids confondus et cinq (5) baudets utilisés pour le transport de la drogue, et trois (3) armes offensives ont été également saisies au cours de ces affaires qui ont été traitées par les unités relevant du troisième commandement régional de la GN dans les wilayas du Sud-ouest du pays (Bechar, Adrar et Tindouf), a-t-on signalé. En matière de lutte contre la contrebande, 143 tonnes de produits et denrées alimentaires, 27,520 litres de carburant, 16 véhicules de différents types et marques, 13 motocycles et 67 bouteilles d'alcool, ont été aussi saisies durant la même période, à travers les zones frontalières du Sud-ouest, a-t-on fait savoir. Dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine, 21 personnes sur un total de 103 individus de différentes nationalités, impliqués dans 41 affaires liées à ce genre d'activités illégales, ont été mis en détention préventive par la justice, tandis que 25 autres ont bénéficié de la liberté provisoire et 57 ont été expulsés du territoire national sur ordonnance de la justice, selon la même source.

UN VÉHICULE DÉRAPE À MOSTAGANEM

2 morts et 2 blessés

Deux personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans un accident de circulation, survenu, hier, à Mostaganem, a-t-on appris de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la RN 90, près de la zone industrielle Sidi Laadjel, à Mostaganem, lorsque le véhicule à bord duquel se trouvaient les victimes a dérapé avant de se renverser, a-t-on précisé de même source.

Deux passagères, âgées respectivement de 20 et 23 ans, sont mortes sur le coup. Leurs dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital Che Guevara du chef-lieu de wilaya.

Les blessés, deux jeunes hommes de 25 ans, souffraient de fractures au niveau des membres inférieurs ont été transférés aux UMC de l'hôpital de Tiddit. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

16 morts et 109 blessés en une journée

Seize (16) personnes sont mortes et 109 autres ont été blessées dans 28 accidents de la circulation survenus à travers 16 wilayas du pays durant la journée de mercredi, indique jeudi un bilan du Commandement de la Gendarmerie nationale. L'accident le plus grave a été enregistré sur le chemin de wilaya (cw) n°7, reliant Zmalat-Emir Abdellah à Ksar-Chellala (Tiaret) lorsqu'un conducteur d'un véhicule léger a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui est entré en collision avec un véhicule taxi venant en sens inverse. Cet accident a occasionné le décès de trois personnes et des blessures à 7 autres, précise la même source.

ALGER

20 ans de prison pour meurtre

Mounir âgé de 38 ans, a été jugé, en ce mois de mai 2015, par le tribunal criminel d'Alger. Reconnu coupable du meurtre de son voisin Karim âgé de 22 ans, il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

Nadia vivait seule avec son fils Karim depuis quelle a divorcé. Ce jour-là, Nadia rentre chez elle après une belle soirée chez des proches, son regard pétrifié suit les traces de sang répandu un peu partout dans la maison. Profitant de l'absence de sa voisine, Mounir s'arme d'un couteau, il lui assène plusieurs coups de couteau. Karim décédé sur place, triste sort pour ce jeune. Il pénètre ensuite dans la chambre et s'empare des bijoux et de l'argent. Le criminel s'enfuit.

Mounir est arrêté par les éléments de



la police judiciaire. Auditionné et pressé de question, Mounir avoue être l'auteur du crime et est mis sous mandat de dépôt par le magistrat.

Mounir comparait devant la cour criminelle en ce mois de mai 2015, pour répondre du chef d'inculpation retenue contre lui, à savoir homicide volontaire avec prémeditation. Questionné par le président, il avoue être l'auteur du crime. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, connu pour être l'auteur de plusieurs vols.

Le représentant du ministère public est tranchant les faits son clairs, il insistera sur la gravité du crime. La vic-

time un jeune généreux a eu une mort des plus atroces. Il ne mérite aucune clémence, voilà pourquoi je requiers à son encontre la peine de 25 ans de réclusion criminelle.

Quant à l'avocat de la défense, il plaide les circonstances atténuantes : «Mon client est un cas social, la misère et la vie difficile menée l'ont poussé à commettre l'irréparable».

Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation et vol qualifié.

NAÂMA

1,44 tonne de kif traité saisie durant les quatre premiers mois de 2015

Plus de 1,44 tonne de kif traité a été saisie, durant les quatre premiers mois de l'année 2015, par les services de la Gendarmerie nationale (GN) à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier des services de ce corps constitué.

La saisie de cette «importante» quantité de drogue a été opérée lors de deux opérations distinctes - impliquant trois narcotrafiquants menées par les éléments des Gardes frontières, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé, a indiqué le commandant du groupement territorial de la GN de Naâma, le lieutenant-colonel Abderrazzak Djemili, lors de «Portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale.



Le bilan présenté lors de cette manifestation fait état de la saisie aussi, dans quatre opérations de lutte contre la contrebande, impliquant trois personnes, de diverses articles, notamment des effets vestimentaires, des produits cosmétiques, des pièces de recharge, des boissons alcoolisées, ainsi que des têtes de cheptel, d'une valeur vénale de plus de 9 millions DA.

Faisant le point sur les activités menées depuis le début de cette année par les services de la GN, le même

bilan relève l'arrestation, au titre de la lutte contre l'immigration clandestine, de 22 ressortissants de différentes nationalités, qui ont été présentés à la justice. Les services de la GN signalent, en outre, le traitement, durant la même période, de quatre affaires de vol de cheptel, mettant en cause cinq individus, ainsi que deux affaires de vol de véhicules impliquant trois personnes, cinq affaires criminelles, 35 délits et 7 infractions, impliquant 35 personnes, dont 15 ont été écrouées et 38 ont été remises en liberté.

En matière de sécurité routière, le bilan des 4 premiers mois de 2015 de la GN signale 51 accidents de la circulation ayant fait 8 morts et 118 blessés.

GHARDAÏA

2 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation près de Zelfana



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et quatre (4) autres ont été grièvement blessées mercredi dans un accident de la route survenu en fin d'après-midi près de la localité de Zelfana sur la RN 49 reliant Ghardaïa à Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit lorsqu'un camion est entré en collision frontale avec un bus assurant la liaison Ouargla-Tamanrasset roulant dans le sens opposé, a précisé la même source.

L'accident a provoqué la mort sur le coup des chauffeurs du bus et du camion tandis que quatre passagers du bus ont été grièvement blessés. Les corps des deux victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Metlili le plus proche du lieu de l'accident, où sont également admis les blessés, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

APS

TUNISIE

100.000 produits contrefaits détruits

Près de 100.000 produits contrefaits saisisis en Tunisie par les services de police et de contrôle économique, au cours du premier trimestre de l'année 2015, ont été détruits mercredi au palais des congrès de Tunis.

Les produits détruits sont des produits cosmétiques, électroniques et de bureautique.

La destruction a été programmée à l'occasion d'une conférence internationale de lutte contre la contrefaçon, qui se tient les 13 et 14 mai à



l'initiative de l'Association tunisienne d'information du consommateur et de rationalisation de la consommation.

Le ministre tunisien du Commerce, Ridha Lahoual, a annoncé, à l'ouverture de la conférence, la réhabilita-

bilitation du conseil de lutte contre la contrefaçon, appelant les professionnels à «redoubler d'efforts, à informer les autorités de tous les dépassements survenus dans ce domaine et à dénoncer ce phénomène», a rapporté l'agence TAP.

THAÏLANDE

Environ 300 migrants appellent «à l'aide» depuis leur bateau en perdition

Un bateau transportant environ 300 migrants rohingyas, était à la dérive à proximité des côtes thaïlandaises jeudi, avec des hommes, des femmes et de nombreux enfants à bord, appelant «à l'aide», ont rapporté des médias.

«Environ 10 personnes sont mortes au cours du voyage. Nous avons jeté leurs corps dans l'eau», a hurlé en rohingya l'un des migrants aux journalistes dans un bateau à proximité, selon l'agence AFP.

«Nous sommes 300... nous sommes en mer depuis deux mois. Nous voulons aller en Malaisie mais nous n'avons pas réussi à atteindre le pays», a-t-il ajouté entouré de dizaines de femmes et d'enfants dont certains en bas âge, précise l'agence.

Sur le bateau, les migrants ont accroché un drapeau noir sur lequel a été inscrit à la hâte en anglais: «Nous sommes des Rohingyas de Birmanie», a rapporté l'AFP. A proximité de ce bateau, aucun signe im-

édialement de la marine thaïlandaise qui effectue des recherches dans le secteur pour retrouver des migrants perdus en mer, précise la même agence.

Depuis quelques jours, les organisations internationales ont alerté sur le sort de milliers de migrants en perdition en mer après avoir été abandonnés par leurs passeurs, qui craignent la nouvelle politique répressive de la Thaïlande, traditionnelle voie de passage pour les filières clandestines.

Chaque année, des dizaines de milliers de candidats à l'émigration transitent par le sud de la Thaïlande, vers la Malaisie et au-delà, pour fuir la pauvreté au Bangladesh ou la violence dans le cas des Rohingyas de Birmanie, minorité musulmane considérée par l'ONU comme l'une des plus persécutées au monde.



MIGRANTS:

Recep Tayyip Erdogan appelle l'Europe à «faire son devoir»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé mercredi l'Europe à «faire son devoir» vis-à-vis des migrants, rappelant que la Turquie héberge déjà pour sa part près de 2 millions de réfugiés.

«La Turquie a dépensé 5,6 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros, ndlr) pour accueillir et prendre soin de 1,7 million de Syriens et de quelque 300.000 Irakiens hébergés dans des camps de réfugiés ou dans différentes villes de la Turquie», a déclaré M. Erdogan lors d'un point de presse à Ankara où il était en visite.

«Nous avons tous été témoins de la manière dont les émigrés périssent en Méditerranée ou ailleurs et vu clairement l'attitude de l'Europe envers eux», a-t-il dit.

«Peut-on être insensible envers ces

gens pauvres et sans abris ? Les pays développés ne doivent-ils pas leur proposer une solution ?», s'est interrogé le président turc.

«Les pays européens ont également leurs obligations et chacun doit faire son devoir», a-t-il conclu.

La Commission européenne doit rendre public jeudi un plan d'action pour faire face à la vague croissante d'arrivées de migrants ayant traversé la Méditerranée.

La mesure la plus contestée est l'instauration de quotas obligatoires pour répartir entre les pays européens la prise en charge des arrivants pouvant bénéficier d'un statut de réfugiés.

La prise en charge des réfugiés en provenance de pays tiers se fait pour l'instant sur une base volontaire. Plus de 360.000 demandes d'asile ont été



traitées en 2014. La moitié seulement - 185.000 - ont été acceptées et six pays ont assumé l'essentiel de l'effort: Allemagne, Suède, France, Italie, Royaume-Uni et Pays-Bas.

SANTÉ

L'immunothérapie efficace contre le myélome multiple des os

L'immunothérapie, une nouvelle approche de traitement du cancer qui dope le système immunitaire pour détruire les cellules cancéreuses, serait efficace contre le myélome multiple des os, un forme de leucémie, selon des résultats d'un essai clinique publiés mercredi.

Cet essai clinique de phase III avec l'anticorps Elotuzumab développé par des laboratoires américains montre que l'immunothérapie pourrait offrir une nouvelle option de traitement pour les patients atteints de myélome multiple qui rechutent, ont expliqué les chercheurs qui l'ont conduit.

L'Elotuzumab combiné au traitement standard de chimiothérapie a permis de prolonger la rémission des malades de cinq mois en moyenne, comparativement à un groupe témoin.

Près de 650 patients atteints de myélome multiples en rechute ont participé à l'essai, dont la moitié ont été traités avec du lenalidomide, une chimiothérapie et du dexaméthasone, un puissant anti-inflammatoire tandis que l'autre groupe a en plus pris de l'elotuzumab. Après une période médiane de suivi de 24 mois, l'elotuzumab a réduit le risque de progression du cancer et de décès de 30%, précisent les chercheurs.

PHILIPPINES

72 morts dans un incendie à l'usine de Manille

L'incendie déclaré mercredi dans une fabrique de chaussures à Manille a fait 72 morts, ont indiqué hier les autorités locales. Un précédent bilan faisait état d'au moins 28 morts et des dizaines de disparus.

Les secours ont retiré jeudi matin des dizaines de corps des cendres de ce bâtiment de deux étages situé dans la zone industrielle de Valenzuela, au nord de la capitale philippine, après avoir interrompu les recherches la veille pour raisons de sécurité.

Les victimes ont brûlé vivantes dans le brasier et les pompiers n'ont retrouvé pour nombre d'entre elles «que des crânes et des os», a annoncé le chef de la police nationale, Leonardo Espina, au cours d'une conférence de presse. «Nous enquêtons pour déterminer ce qui s'est passé mais il est évident qu'il y aura des suites judiciaires», a-t-il ajouté.

USA

Le train Washington-New York roulait à plus de 160 km/h avant le déraillement



Le train qui a déraillé mardi soir à Philadelphie dans l'est des Etats-Unis, causant la mort à au moins sept personnes, se déplaçait à «plus de 160 km/h avant le déraillement», a indiqué mercredi l'agence fédérale d'enquête sur les accidents dans les transports (NTSB).

«Les premières données montrent que la vitesse du train Amtrak dépassait les 100 miles par heure (160 km/h) avant le déraillement» qui a également fait 53 blessés, a précisé l'agence.

«C'est un désordre catastrophique absolu. Je n'ai jamais rien vu comme ça de ma vie», a déclaré mardi le maire de Philadelphie Michael Nutter dans une conférence de presse en refusant de spéculer sur les causes du déraillement du train, qui effectuait la liaison Washington-New York.

APS

AUTISME AUCUN LIEN AVEC LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) ne serait pas lié aux troubles de l'autisme, selon les résultats d'une nouvelle étude publiée dans la revue Journal of the American Medical Association (JAMA).

Des enquêtes menées auprès de parents ayant un enfant souffrant d'autisme suggèrent qu'un grand nombre d'entre eux pensent que le vaccin contre la rougeole a contribué à l'apparition de ce trouble. Pourtant, cette méfiance grandissante envers les vaccins serait injustifiée. Une nouvelle étude scientifique américaine vient en effet de conclure qu'il n'existerait aucun lien entre le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) et les troubles de l'autisme.

Les chercheurs du Lewin Group à Falls Church en Virginie ont étudié 95 000 enfants ayant des frères et sœurs plus âgés dont certains étaient autistes. Les résultats de cette étude menée par le Dr Anjali Jain, pédiatre endocrinologue au Lewin Group à Falls Church (Etats-Unis) concluent que le vaccin ROR n'est aucunement lié à un accroissement du risque d'autisme, quel que soit l'âge de la vaccination ou le fait qu'un frère ou une sœur plus âgée soit autiste.

Cette nouvelle recherche confirme les résultats d'une étude australienne de 2014 publiée dans la revue scientifique *Vaccine*. Après avoir récolté des données sur plus

d'un million d'enfants dans le monde entier, elle affirmait qu'il n'existant aucun lien entre le vaccin ROR et le développement de l'autisme chez l'enfant.

En France, la méfiance envers les vaccins est bien là

La méfiance de la population face aux vaccins en général est passée de 10% en 2005 à 40% en 2010, selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) qui estime qu'entre 3 et 5% des enfants n'ont pas reçu les injections contre le tétanos, la diphtérie et la polio, pourtant obligatoires.

« Il y a en France une baisse assez inquiétante de la vaccination, en particulier contre des pathologies qui risquent d'être graves, comme l'hépatite B et la rougeole », a déclaré le président du Haut conseil de la santé publique, le Pr Roger Salomon.

Êtes-vous vacciné contre la rougeole ? Comptez-vous vacciner vos enfants ? Pensez-vous que les vaccins puissent être dangereux pour la santé ? On en parle sur le forum !



ROUGEOLE : L'OMS DEMANDE UNE INTENSIFICATION DE LA VACCINATION



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) demande l'accélération immédiate de la vaccination contre la rougeole chez les patients à risque, en raison de la réurgence de la maladie.

En un an, plus de 22 000 cas de rougeole ont été rapportés sur le continent européen. L'épidémie est particulièrement importante en Bosnie-Herzégovine, mais aussi en Italie et en Allemagne, où un nourrisson de 18 mois y a succombé le 18 février dernier.

Face à une telle réurgence de la maladie, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a demandé ce mercredi 25 février l'intensification de la vaccination contre la rougeole en Europe. « Nous appelons les décideurs politiques, le personnel médical et les parents à accélérer immédiatement la vaccination contre la rougeole des groupes d'âge à risque afin d'aider à arrêter les épidémies dans les pays européens », peut-on ainsi lire dans un communiqué du bureau régional pour l'Europe de l'OMS, siégeant à Copenhague.

La rougeole est une maladie virale hautement contagieuse et transmissible par voie aérienne et sans forcément de contact direct. Elle se transmet en toussant ou en parlant,

même à plusieurs mètres de distance. Elle peut provoquer des affections respiratoires ou neurologiques graves, comme des pneumonies et des encéphalites parfois mortelles. Les populations les plus à risque sont les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Même si les cas de rougeole ont diminué de 50% entre 2013 et 2014, les épidémies actuelles menacent l'objectif visant à éradiquer la maladie en Europe d'ici fin 2015.

« Nous devons répondre de manière collective, sans délai, pour effacer les différences d'immunisation » a affirmé dans le communiqué Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS. Entre les lignes, l'Organisation dénonce le refus de certains parents de faire vacciner leurs enfants. Les opposants au vaccin accusent ce dernier d'entraîner des effets indésirables menaçant la santé des enfants, ce que l'OMS rejette fermement.

« Grâce à la vaccination anti-rougeoleuse, les décès par rougeole dans le monde ont chuté de 75% entre 2000 et 2013 », rappelle l'OMS, pour qui aucune donnée scientifique ne remet en cause l'innocuité du vaccin, le rapport bénéfices/risques étant largement favorable.

PENDANT LA GROSSESSE, ON LIMITE LES ANTI-INFLAMMATOIRES



L'usage d'anti-inflammatoires est fortement déconseillé durant la grossesse. Quels risques représentent-ils ? Est-il possible de les remplacer ?

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), ibuprofène, kétoprofène, etc. ainsi que l'aspirine présentent en effet des risques pour le fœtus. « Tous les AINS peuvent provoquer une toxicité fœtale et/ou néonatale cardiaque et/ou rénale, parfois irréversible, voire fatale, en particulier à partir du début du 6ème mois de grossesse », précise le CRAT. Aussi, le Centre émet les recommandations suivantes :

- éviter si possible, même ponctuellement, la prise d'AINS jusqu'au début du 6ème mois (24 semaines d'aménorrhée (SA))
- l'aspirine peut être utilisée ponctuellement pendant les cinq premiers mois de grossesse (24 SA). Au-delà de 24 SA, l'aspirine (500 mg/j) est formellement contre-indiquée jusqu'à l'accouchement ;

- au-delà du début du 6ème mois (24 SA), l'utilisation de tout AINS est formellement contre indiquée quelle que soit sa voie d'administration, à l'exception des collyres en raison des faibles quantités utilisées.

Par quoi les remplacer ?

« En cas de fièvre ou douleur passagère, le paracétamol est le traitement de première intention durant la grossesse » indique Jacques Lansac, professeur de gynécologie obstétrique au CHU de Tours.

Cette automédication a cependant ses limites car certains maux habituellement bénins doivent être pris au sérieux durant ces neuf mois.

Des maux de tête peuvent être le signal d'un début d'hypertension artérielle ; une fièvre peut cacher une infection potentiellement dangereuse pour le bébé ou pouvant déclencher des contractions utérines. Une consultation permet d'écartier ces situations à risque pour la maman et son bébé, mais aussi de recevoir un traitement plus efficace, comme l'explique Nicolas Dutriaux, sage-femme : « En termes d'antalgiques, d'autres molécules sont adaptées à la grossesse, comme certains dérivés morphiniques ou encore, selon la situation, certaines corticoïdes. La sage-femme ou le médecin pourra prescrire l'antalgique le plus adapté à la patiente et sa douleur. »

AUTOMÉDICATION LES BONNES PRATIQUES CHEZ L'ENFANT

Administre un médicament à un enfant sans ordonnance médicale peut comporter des risques. Il est donc utile de bien se renseigner sur les effets secondaires potentiels.

Outre les dangers inhérents à toute prise de médicaments, l'automédication chez l'enfant présente des risques spécifiques. Son organisme n'étant pas capable de métaboliser et d'éliminer correctement les médicaments, les risques d'effets secondaires sont multipliés.

De plus, avant 2-3 ans, l'enfant ne sait pas verbaliser sa douleur, si bien que seul un examen par le médecin peut mettre à jour certains signes cliniques. Enfin, l'automédication peut retarder le moment de la consultation et donc aggraver la pathologie. Au final, « l'automédication chez l'enfant devrait se limiter au paracétamol pour traiter la fièvre et la douleur, et aux solutés de réhydratation en cas de diarrhées et vomissements. Ce sont les seuls médicaments dont on peut avoir besoin en urgence », estime le Dr Saholy Razafinaivo-Schoreisz, pédiatre.

Ceci étant posé, on veillera à toujours respecter ces règles :

- Jamais d'automédication chez le nouveau-né (de la naissance à 3 mois).
- Résérer l'automédication à des troubles bénins : fièvre modérée, douleur localisée.
- Consulter dès lors que plusieurs symptômes sont présents (fièvre + vomissements, par exemple).
- Ne pas réutiliser sans avis médical un médicament précédemment prescrit.



- Utiliser des médicaments spécifiques pour « nourrissons » et/ou « enfants ».
- Respecter la posologie en matière de dose, nombre de prises et intervalle.
- Consulter en l'absence d'amélioration au bout de 48 heures.
- Informer son médecin de tout médicament donné à son enfant en automédication afin d'éviter toute interaction médicamenteuse.

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES : COMMENT AGISSENT-ILS ?

Les médicaments homéopathiques permettent de combattre de nombreux symptômes tels que la fièvre, les douleurs... De quelle façon ces produits agissent-ils sur notre organisme ?

« On observe que donner des doses infinitésimales d'une substance toxique provoque une réaction de l'organisme et mobilise ses possibilités de guérison, explique le Dr Greppo, généraliste homéopathe. Mais, quant à savoir précisément par quel mécanisme, il faut avouer qu'on l'ignore encore. Nous constatons l'effet des granules in vitro, en laboratoire, ainsi que sur nos patients. » Cette inconnue nourrit la polémique, les détracteurs de l'homéopathie estimant que d'aussi faibles doses de médicaments n'agissent que « parce qu'on y croit », selon le

fameux effet placebo. Les homéopathes s'insurgent contre cette vision réductrice et rappellent que l'on a utilisé l'aspirine pendant un siècle avant de comprendre son action. Les patients, de leur côté, sont avant tout pragmatiques : quand bien même l'homéopathie n'agirait que par effet placebo, si des granules se révèlent aussi efficaces que les substances allopathiques, et ces effets secondaires, pourquoi s'en passer ?

Est-il vrai qu'ils n'ont pas d'effets secondaires ?

Effectivement, si, les confondant avec des bonbons, un enfant avale par mégarde tout un tube de granules, nul besoin de courir aux Urgences, il ne risque strictement rien.

C'est parce qu'ils sont dénués de tout danger que les granules deviennent facilement un réflexe d'automédication face aux petits tracas quotidiens. Sans compter qu'ils coûtent aussi moins cher que les autres médicaments. Cependant, mieux vaut avoir sous la main au moins un guide de l'homéopathie qui apportera quelques mises en garde. « Certains médicaments sont plus délicats à manier et peuvent avoir des effets gênants lorsqu'ils sont mal utilisés, confirme le Dr Gwenaël Greppo. Ainsi Hepar sulfur peut aggraver une sinusite, ou Sulfur aggraver un asthme de manière passagère, surtout en basse dilution (moins de 9 CH). Pour la même raison, je déconseille fortement d'utiliser Apis mellifica en-dessous de ce seuil. »

OSTHÉOPATHIE : CE QU'ELLE PEUT FAIRE POUR NOUS

L'ostéopathie agit sur de nombreux troubles comme les douleurs musculaires et troubles digestifs. L'ostéopathe soulage par le biais de manipulation. Mais quelles sont ses principales indications ?

« L'ostéopathie agit sur l'ensemble des troubles fonctionnels, c'est-à-dire

qui ne sont liés à aucune pathologie avérée, explique Thibault Dubois, ostéopathe. Cette thérapie manuelle est efficace sur les douleurs du dos (de la nuque au bas du dos) ; plus d'un tiers des motifs de consultation concernent d'ailleurs cette zone. Elle est également indiquée en

cas de maux de tête, de sinusites, d'acouphènes et d'otites à répétition (chez les enfants). Elle combat aussi le stress et l'insomnie. Enfin, elle soulage les troubles digestifs (constipation, ballonnements) d'origine fonctionnelle. » L'ostéopathe procède à des manipulations et des

mobilisations sans forcément faire craquer. « Ceci dit, rassure l'ostéopathe, ces craquements correspondent en réalité à un phénomène de cavitation, c'est-à-dire à la libération d'un gaz au sein de l'articulation, pas au déplacement d'un os comme on le croit souvent. »



Un spectacle collectif ouvre le 2^e Festival «Algé'Rire Comedy»

Une pléiade d'humoristes algériens et français a animé mercredi soir à Alger le spectacle d'ouverture du 2^e Festival «Algé'Rire Comedy» qui propose jusqu'au 16 mai de faire découvrir des talents du «Stand Up», un genre basé sur l'improvisation et l'interaction du comédien, seul sur scène, avec le public.

Dans un patio du palais de la Culture Moufdi-Zakaria transformé, avec une scène et deux écrans géants, les principaux comédiens invités du festival se sont succédé pour interpréter des extraits de leurs «One Man Show», programmés durant les trois jours de l'événement.

Ces extraits, joués devant près de 2000 spectateurs, selon les organisateurs, abordent des thèmes comme les clichés racistes, la misogynie, la maternité ou encore le lien avec la culture et les mœurs des pays d'origine, l'Algérie, que partagent une majorité des humoristes invités.

C'est le cas notamment de Mohamed le Suédois, un marseillais qui a brossé un portrait attachant et drôle de ses parents algériens ou encore d'une des têtes d'affiches du festival, Sami, dit le Le come de Bouderbala, qui a repris des extraits de son sketch à l'humour décalé sur les sites Internet de rencontres.

Autre «star» du festival, le comédien et acteur Ramzy a, quant à lui, fait une brève apparition durant cette soirée d'ouver-

ture de près de trois heures animée par l'Algérien Hichem Mesbah et l'humoriste français Sacha Judasko.

Moins connues du grand public mais tout aussi talentueuses, les deux humoristes Bouchra Béno et Nawelle Madani ont fait un passage des plus remarqués et des plus applaudis avec des sketches à l'humour grinçant et à l'énergie débordeante.

Le franc succès des deux comédiennes, en particulier la seconde, s'explique également par la forte présence dans les textes d'expression populaire algérienne auxquelles le public a été plus sensible.

Cet «humour algérien» que les organisateurs disent vouloir mettre en avant s'est d'ailleurs illustré lors du passage du comédien Kamel Abdat qui a rendu la salle hilare en jouant à fond sur les clichés régionalistes en Algérie ou encore en caricaturant à souhait les attitudes de l'Algérien amoureux.

Cette soirée d'ouverture a aussi été marquée par les prestations des troupes Les danseurs fantastiques et Les drôles de mecs qui mêlent danse hip-hop et burlesque.

Organisé par la société privée Broshing Events, le Festival «Algé'Rire Comedy» se tient dans deux espaces du Palais de la Culture (patio et auditorium) avec une moyenne de deux spectacles par soirée.

TUNISIE

Ibrahim Letaief, nouveau directeur des Journées cinématographiques de Carthage



Le cinéaste tunisien Ibrahim Letaief a été nommé directeur des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), succédant à Dorra Bouchoucha, ont annoncé mercredi des médias tunisiens.

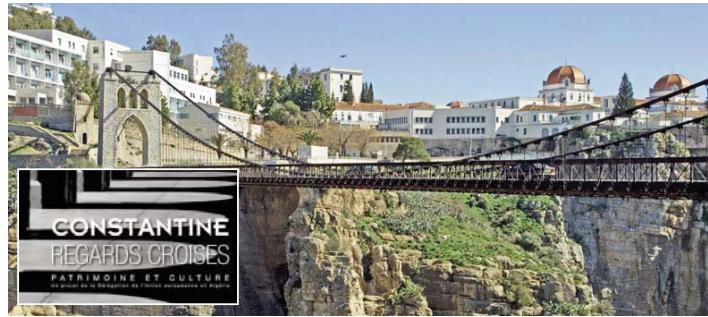
Letaief qui se trouve actuellement à Cannes (France) à l'occasion du 68^e Festival de Cannes, a déclaré à la presse tunisienne «qu'il a reçu la décision de sa nomination avant-hier (lundi)», précisant qu'il occupera ce poste à partir de la 26^e édition des JCC.

Réalisateur, producteur et cinéaste, Ibrahim Letaief est né à Kairouan en 1959. Il a fait des études supérieures en sciences de la communication à Paris avant d'entamer une carrière cinématographique en 1994 en tant que producteur. Parmi ses œuvres cinématographiques: deux longs-métrages «Affreux, cupides et stupides» (2013) et «Cinecitta» (2008) ainsi que plusieurs autres courts métrages dont «Demain je brûle» (1998), «Lazher» (2008) et «Je vous ai à l'œil» (2006). Les JCC ont été lancées en 1966 par le cinéaste Tahar Cheria.

CONSTANTINE 2015

Regards croisés d'artistes photographes dans une exposition sur le patrimoine et la culture de la ville

Une exposition de photographies regroupant près de 70 œuvres, placée sous le thème «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», inscrite dans le cadre de la manifestation culturelle, «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a été présentée mercredi soir au palais Ahmed-Bey.



Faisant suite à la deuxième édition de la résidence euro-algérienne des photographes tenue en novembre 2014, initiée par la délégation de l'Union européenne en Algérie, l'exposition, œuvre de vingt photographes algériens et européens, capture l'essence d'une ville millénaire et offre aux visiteurs «un regard croisé» d'artistes photographes sur la cité et son histoire, ses ponts, son patrimoine et ses métiers artisanaux.

En couleurs et noir et blanc, les chefs-d'œuvre sortis des objectifs des photographes zooment sur la «curiosité» de l'antique Cirta, ses majestueux ponts Sidi Rached et Mellah Slimane notamment et présentent, sous des angles de prise différents, des ouvrages d'art saisissants.

Le patrimoine de la ville du Rocher est également exposé à travers des photographies

représentant le sabat (passage couvert) de la rue Kaddour Daraâ avec l'imposante porte d'entrée de la maison Daïükha, fille d'Ahmed Bey, des fresques de la polychromie du palais Ahmed-Bey, les fontaines de la ville, des maisons anciennes de la Casbah, Souk El Acer, et des immeubles de l'ancien bâti colonial.

L'objectif des photographes-artistes a aussi immortalisé la vie au quotidien dans la ville des ponts avec une partie de foot entre enfants dans un vieux quartier de la vieille ville, une ambiance de fête dans un café, un commerçant tout en sourire devant son étalage alléchant de dattes, et puis une capture sur le menu qui offre un gargon à ses clients.

Intervenant au cours de la cérémonie d'ouverture de cette exposition, le premier conseiller de la délégation de l'Union européenne à Alger,

Dirck Buda a indiqué que l'initiative vise à valoriser et à promouvoir le patrimoine de l'antique Cirta» et à présenter, a-t-il soutenu, à travers la photographie, «des regards d'artistes de différents horizons sur la ville».

Un livre d'art destiné à «immortaliser le fruit des déambulations» de photographes professionnels à travers les rues et les sites phares de Constantine sera édité incessamment à précisé à l'APS l'assistante de l'information et de la culture auprès de la délégation de l'UE, Wahiba Ghanem, soulignant que le livre comprendra toutes les collections de photographies prises par les artistes.

L'exposition qui se poursuivra aux galeries du palais Ahmed-Bey jusqu'au 30 mai en cours sera présentée à Alger, Oran et Biskra avant de «s'envoler» à Bruxelles et Barcelone a-t-elle ajouté.

Ouverture du 68^e Festival de Cannes

Le 68^e Festival de Cannes a débuté mercredi soir en présence de stars internationales et de l'équipe du premier long métrage projeté «La Tête haute», de la réalisatrice française Emmanuelle Bercot.

Dix-neuf (19) films sont en course pour la Palme d'or du festival, qui se déroulera jusqu'au 24 mai avec un hommage particulier à l'actrice suédoise, Ingrid Bergman, à l'occasion de l'année du centenaire de sa naissance.

L'affiche officielle montre un visage souriant de l'actrice sur un fond blanc. L'hommage à Ingrid Bergman se prolongera tout au long de l'événement avec un documentaire inédit, «In Her Own Words», de Stig Bjorkman, dans le cadre de Cannes Classics.

Le jury de la 68^e édition est présidé par les cinéastes américains Joel et Ethan Coen, qui avaient obtenu la Palme d'or en 1991 pour «Barton Fink», et composé de Xavier Dolan, Sienna Miller,



Guillermo del Toro, Sophie Marceau, Rosy de Palma, Jake Gyllenhaal et Rokia Traoré, Catherine Deneuve qui interprète dans «La Tête haute», une juge pour enfants qui suit le parcours d'un jeune délinquant, a indiqué dans une conférence de presse que «c'est un film utile, qui raconte un destin très particulier et c'est un film d'auteur plutôt qu'un film public».

Emmanuelle Bercot, réalisatrice du film a, pour sa part, souligné qu'il s'agit d'une

APS

BURUNDI

Radios et télévision privées attaquées par des partisans du président

Des radios privées et la principale télévision indépendante du Burundi ont été attaquées dans la nuit de mercredi à jeudi par des partisans du président Pierre Nkurunziza visé par une tentative de coup d'Etat, rapportaient hier des médias citant des responsables.



«Cette nuit, une camionnette remplie de policiers a attaqué la RPA (radio privée). Ils ont affronté pendant longtemps des soldats qui protégeaient cette station. Finalement ils ont tiré à la roquette sur la RPA, qui a été incendiée», a affirmé Innocent Muhozi, président de l'Observatoire de la presse au Burundi et patron de Télé Renaissance, cité par l'AFP.

Selon l'agence, les locaux de la RPA étaient toujours en feu jeudi matin, et les murs criblés d'impact de balles.

M. Muhozi a affirmé que sa télévision avait également été attaquée par des policiers loyaux à Pierre Nkurunziza, accompagnés de jeunes du parti au pouvoir, le Cnnd-FDD.

«Ils ont aussi attaqué Télé Renaissance. Il y a eu des affrontements et une de nos techniciennes est grièvement blessée au ventre», a-t-il dit.

Le patron d'un troisième média, Radio Bonesha, a lui aussi affirmé que sa station avait été visée, également selon lui par des policiers accompagnés d'Imbonerakure.

Les Imbonerakure sont qualifiés de «milices» au service du pouvoir par l'ONU et accusés de campagnes d'intimidation contre les opposants au président Nkurunziza.

«Notre station a été attaquée. Il y a eu des affrontements avec des soldats de faction» qui la protégeaient, a déclaré le directeur, Patrick Ndumwana, ajoutant qu'une grenade avait explosé.

La RPA et Radio Bonesha avaient été dans le collimateur des autorités burundaises dès le début des manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, à l'origine de la crise. Le gouvernement les accusait de relayer les appels à manifester.

Dès le premier jour des manifestations, le 26 avril, Radio Bonesha et

la RPA avaient été empêchées d'émettre hors de la capitale. Le lendemain, la RPA, station la plus écoutée du pays, avait été complètement coupée, selon la même source.

Le général Godefroid Niyombare, ex-chef des services de renseignements burundais et ex-compagnon d'armes de Pierre Nkurunziza au temps de la guerre civile (1993-2006), a annoncé mercredi la destitution du chef de l'Etat alors que ce dernier se trouvait en déplacement officiel en Tanzanie.

Le général putschiste avait ouvertement pris position ces derniers mois contre la candidature de Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, à la présidentielle du 26 juin.

La présidence burundaise et le chef d'état-major de l'armée ont affirmé que le coup d'Etat avait échoué, ce qu'a démenti le camp putschiste.

Le chef d'Etat-major annonce l'échec du coup d'Etat

Le chef d'Etat-major burundais, le général Prime Nyongabo, a affirmé dans la nuit de mercredi à jeudi que la tentative de coup d'Etat contre le président Pierre Nkurunziza avait échoué.

«La tentative de coup d'Etat sous la conduite du général major Godefroid Niyombare a été déjouée», a-t-il déclaré dans une allocution à la radio nationale, revendiquant le contrôle de «la présidence

de la République et le palais présidentiel». «La Force de défense nationale appelle les mutins à se rendre», a-t-il ajouté.

Mais, le porte-parole des putschistes, le commissaire de police Vénô Ndabaneze, a balayé ces déclarations, soulignant que son camp avait le contrôle de l'aéroport.

«Ce soir, un avion qui était attendu n'a pas atterri à l'aéroport de Bujumbura qui est sous

notre contrôle», a-t-il ajouté, estimant que la présidence et la radio nationale sont restées sous le contrôle des loyalistes parce que le camp putschiste avait voulu «éviter l'effusion de sang».

Après des semaines de contestation populaire, un général burundais a annoncé mercredi la destitution du président Pierre Nkurunziza, en déplacement à l'étranger.

Selon la présidence bu-

rundaise, le coup d'Etat, mené par un groupe de militaires «mutins», a été «déjoué». Mais le général putschiste Godefroid Niyombare a assuré avoir le soutien de «beaucoup» d'officiers et supérieurs de l'armée et de la police.

Le pays est secoué depuis le 26 avril par un mouvement de contestation à la candidature de M. Nkurunziza à la présidentielle du 26 juin pour un troisième mandat.

BÉNIN

Probable report des élections municipales, communales et locales

La date des élections communales, municipales et locales du Bénin, initialement fixée par la Cour constitutionnelle au 31 mai, sera «probablement» reportée entre le 15 et le 30 juin, a annoncé mercredi à Cotonou le président de la Commission électorale nationale autonome (Cena), Emmanuel Tiando.

S'exprimant à l'issue d'une réunion de concertation avec les leaders des partis et alliances politiques en lice, Tiando a estimé que ce report était «nécessaire pour corriger certaines irrégularités constatées lors des législatives du



26 avril dernier». «Nous avons souhaité et obtenu le consensus des représentants des partis et alliances politiques pour reporter les élections municipales, communales et locales, en vue de corriger certains dysfonctionnements constatés lors

des législatives du 26 avril», a-t-il précisé.

Il a cité, notamment, la «formation des agents électoraux à déployer dans les bureaux de vote et la distribution des cartes d'électeurs aux milliers d'électeurs qui n'ont pas pu exprimer leurs voix lors des législatives».

Les élections municipales, communales et locales permettront de désigner les 1.199 conseillers communaux et municipaux qui éliront à leur tour 77 maires, 176 adjoints aux maires et 546 chefs d'arrondissement.

NIGERIA

Couvre-feu à Maiduguri (nord-est) au lendemain d'une attaque de Boko Haram

Un couvre-feu a été imposé par l'armée à Maiduguri au Nigeria, au lendemain de la première attaque de Boko Haram, selon les militaires.

«Au vu des récents développements dans l'agglomération de Maiduguri, un couvre-feu (de la tombée de la nuit à la levée du jour) a été imposé pour 24 heures dans la ville», a déclaré un porte-parole de l'armée, le colonel Tanko Gusau, dans un communiqué.

«Au groupe terroriste a mené une attaque dans un quartier nord de la grande ville mercredi soir, mais les assaillants ont pu être repoussés par l'armée au terme d'affrontements», selon les agences de presse qui citent l'armée et des témoins.

L'armée nigériane mène en ce moment une vaste opération de destruction des camps de Boko Haram dans l'immense forêt de Sambisa, dans la même région, un des grands fiefs du groupe extrémiste.

«Cette attaque de «diversion» sur Maiduguri a été menée «dans l'intention de ralentir l'assaut en cours sur la forêt de Sambisa», indique le communiqué de l'armée.

EST DE LA RD CONGO

23 morts dans de nouveaux massacres menés par des rebelles ougandais

Vingt-trois personnes ont été tuées dans la nuit de mercredi à jeudi près de Beni, dans un nouveau massacre attribué aux rebelles ougandais sévissant dans l'est de la République démocratique du Congo (RDCongo), a déclaré un responsable local.

Deux nouvelles tueries ont eu lieu à Mbau et dans ses environs, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Beni, en fin de journée, a déclaré Amisi Kalonda, administrateur du territoire de Beni, cité par l'agence AFP.

«Cinq personnes ont été tuées par de présumés ADF» (acronyme anglais des rebelles ougandais musulmans des Forces démocratiques alliées) à Mbau, puis «les ADF ont tué 18 autres personnes» à l'ouest de la ville, a précisé M. Kalonda

Un porte-parole militaire, le major Victor Masandi, a déclaré que les Forces armées de la RD Congo (FARDC) «ont eu des échanges de tirs nourris à l'arme lourde aux environs de Mbau» dans la nuit, mais il n'a pas fourni de bilan des pertes humaines ou des blessés dans ces combats.

Place commerciale importante à 250 km au nord de Goma, en particulier pour le commerce et le trafic du bois dans la région des Grands Lacs, Beni compte environ 500.000 habitants.

Les rebelles ADF sont accusés d'avoir tué plus de 300 civils depuis le mois d'octobre, dans la ville et ses alentours.

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RD Congo (BCNUDH) a publié mercredi un rapport notant que les crimes commis par ces miliciens dans la région de Beni «ont été systématiques et d'une extrême brutalité» et «pourraient constituer, de par leur type et leur nature, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité».

PROCÈS DE HISSEN HABRE

Il s'ouvrira le 20 juillet à Dakar

Le procès de l'ex-président tchadien Hissène Habré s'ouvrira le 20 juillet à Dakar, a annoncé mercredi le tribunal spécial chargé du jugement.

Hissène Habré qui en détention préventive à Dakar depuis juillet 2013, est poursuivi pour «crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture». Il a dirigé le Tchad de 1982 à 1990. Il a été arrêté le 30 juin 2013 à Dakar puis inculpé le 2 juillet 2013 par le tribunal spécial.

«La session de la Cour d'assises des Chambres africaines extraordinaires (CAE, tribunal spécial) chargées de juger M. Hissène Habré s'ouvrira le lundi 20 juillet 2015 à 09H00 (locales et GMT) à Dakar, a affirmé dans un communiqué le tribunal. «Cette session sera présidée par M. GherDAO Gustave Kam», président du tribunal, qui sera «assisté des juges Amady Diouf et Moustapha Ba, assesseurs titulaires, et du juge Pape Ousmane Diallo, assesseur suppléant», précise-t-il. M. Kam, un Burkinafabe, et MM. Diouf, Ba et Diallo, des Séénégalais, ont tous les quatre été nommés en avril par la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma. Le tribunal spécial a été créé par l'Union africaine (UA) à la suite d'un accord avec le Sénégal signé en décembre 2012.

APS

Les Etats-Unis livrent 52 véhicules militaires et un navire à l'armée tunisienne

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi la livraison de 52 véhicules militaires et d'un navire de patrouille à l'armée tunisienne qui a, à maintes reprises, réclamé du matériel pour renforcer ses moyens de lutte contre les extrémistes.

«Lors d'une réunion tenue le 12 mai, l'ambassadeur américain Walles a informé le ministre de la Défense Farhat Horchani à propos de la livraison récente aux forces militaires tunisiennes de 52 véhicules à roues multi-usage à haute mobilité (HMMWV) et un bateau de patrouille de 20 mètres (65 pieds)», a indiqué l'ambassade des Etats-Unis dans un communiqué.

La marine tunisienne doit encore recevoir en 2016 quatre autres navires des Etats-Unis, selon la même source.

Le communiqué ne précise cependant pas si ces livraisons entrent dans le cadre d'une transaction commerciale ou s'il s'agit d'une aide à la Tunisie.

Après l'attentat sanglant contre le musée du Bardo de Tunis le 18 mars, les Etats-Unis ont annoncé vouloir doubler en 2016 l'aide américaine aux forces de sécurité tunisiennes et la porter à quelque 180 millions de dollars.

Les forces armées tunisiennes sont engagées depuis 2012 dans une campagne pour neutraliser la mouvance extrémiste, et quelque 70 policiers et soldats sont morts dans des affrontements et attentats terroristes.

Tunis a régulièrement mis en avant son manque de moyens matériels pour expliquer son incapacité à neutraliser ces hommes armés.

La Tunisie veut renforcer la surveillance de sa frontière avec son voisin libyen, en proie au chaos.

OTAN

Préparation à un renforcement sans précédent depuis la guerre froide

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se prépare à un renforcement sans précédent depuis la guerre froide, en créant une force rapidement mobilisable, selon son secrétaire général, Jens Stoltenberg, qui explique la décision par les menaces pour la sécurité de l'Alliance aux frontières est et sud, tout rapporté des médias.

«Aujourd'hui, nous allons évoquer les défis croissants à notre sécurité aux frontières est et sud. A l'est, la Russie a recouru à la force pour modifier les frontières. Au sud, l'extrémisme a atteint un niveau sans précédent. Aussi, adapterons-nous le travail de l'alliance aux conditions existantes et procéderons à son renforcement, le plus important depuis la guerre froide», a indiqué Stoltenberg au deuxième jour de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN qui se déroule à Antalya en Turquie.

Il a expliqué qu'il s'agissait d'accroître la présence militaire de l'OTAN à ses frontières est et de créer un groupement capable de se déployer en 48 heures.

«Nous examinons également des mesures pour faire face aux guerres hybrides. Nous soutenons en même temps nos voisins, car s'ils sont instables, cela constitue une menace pour nous», a dit le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg.

YÉMEN

La communauté internationale intensifie ses efforts pour parvenir à une solution politique négociée

La communauté internationale intensifie ses efforts pour parvenir à une solution politique négociée et inclusive au Yémen à même de mettre un terme au cycle de violence qui touche particulièrement la population civile dont la situation humanitaire est «catastrophique».



Le Conseil de sécurité de l'ONU a interpellé le secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, afin d'organiser une conférence réunissant toutes les parties yéménites en conflit afin de solutionner la crise dans les plus brefs délais, insistant sur le fait que ce dialogue politique doit être un processus mené par les Yéménites.

Le Conseil a invité, en ce sens, toutes les parties prenantes à prendre part aux discussions en s'impliquant «sans conditions préalables et de bonne foi», reniant de fait la violence pour aboutir à une solution durable.

Pour se faire, l'Envoyé spécial pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, est actuellement sur le terrain (au Yémen) pour consulter toutes les entités et groupes politiques, y compris la société civile et des représentants des femmes et de la jeunesse, afin d'examiner comment reprendre les pourparlers politiques sous l'égide de l'ONU dès que possible», avait annoncé le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Deux conférences pour une solution négociée inclusive

Une réunion regroupant tous les protagonistes est prévue le 17 mai à Ryad, en Arabie saoudite à l'invitation des pays du Golfe, et le président yéménite en exil Abd-Rabbo Mansour Hadi a souhaité cette semaine que cette rencontre aboutisse.

Suite à cette annonce, l'ambassadeur russe à l'ONU Vitali Tchourkine a indiqué qu'il tablait sur une reprise rapide de négociations de paix au Yémen sous l'égide de l'ONU, expliquant avoir reçu des assurances de ses homologues de l'Arabie saoudite et du Qatar.

«Ils m'ont assuré que la réunion prévue à Ryad ne sera pas un moyen de

supplanter la médiation de l'ONU mais pourrait même aider à la reprise des négociations» sous l'égide des Nations unies, a-t-il déclaré, espérant qu'il y aura très vite une cessation de toutes les hostilités au Yémen et une reprise de ces discussions».

Par ailleurs, la conférence souhaitée par le Conseil de sécurité devrait se tenir à Genève, en Suisse, en fonction des résultats de la rencontre de Ryad, ont affirmé des diplomates, cités par les médias.

Appels au respect de la trêve

Une trêve humanitaire censée mettre fin à sept semaines de raids aériens et de combats meurtriers est entrée en vigueur mardi soir au Yémen, a annoncé la coalition qui combat les rebelles houthis, tout en prévenant qu'elle réclamerait à toute violation du cessez-le-feu proposé par l'Arabie saoudite.

Le Conseil de sécurité, ainsi que la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, se sont félicités de cette trêve de cinq jours et ont appelé toutes les parties à la respecter.

Cette trêve «devrait permettre aux agences humanitaires et à leurs partenaires d'accroître la livraison de l'assistance humanitaire dont les gens ont désespérément besoin», a dit Mme Amos, soulignant qu'il est crucial que l'assistance humanitaire ne soit pas politisée. Selon le Conseil de sécurité, cette trêve ne pourra être un succès que si «toutes les parties suspendent de manière transparente et fiable leurs opérations militaires».

De son côté, un porte-parole du département d'Etat américain, Jeff Rathke a exhorté «toutes les parties à continuer à (...) remplir leur engagement à la retenue».

L'OTAN et l'UE veulent coopérer plus, notamment sur le renseignement

L'OTAN et l'Union européenne (UE), confrontés notamment à la menace extrémiste, veulent améliorer leur coopération notamment en matière de renseignement, ont annoncé hier les responsables des deux organisations.

«Nous sommes entourés de défis qui nous unissent. Nous sommes de nature différente, mais nous partageons les mêmes valeurs», a expliqué la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini en arrivant à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Antalya, dans le sud-ouest de la Turquie.

L'UE et l'OTAN ont 22 Etats membres en commun. «Nous allons discuter des différentes crises qui nous entourent: à l'est, il y a la situation en Ukraine et les tensions avec la Russie. Il y a aussi le sud», a-t-elle ajouté. «Au sud, les trou-

bles et l'extrémisme violent ont atteint des niveaux jamais vus dans les temps modernes», a déclaré le secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg.

Il a détaillé les réponses apportées par l'Alliance pour améliorer sa «défense collective», en renforçant sa présence à l'est et en mettant sur pied des 2016 des brigades très réactives, dont certaines unités peuvent être déployées en 48 heures en cas de crise.

«Nous améliorons notre capacité à répondre et à détourner les menaces hybrides», a précisé M. Stoltenberg. L'OTAN accuse la Russie d'avoir recours à des tactiques «hybrides» pour «destabiliser l'Ukraine», combinant des moyens militaires classiques à des actions plus secrètes dans le domaine civil, comme des cyberattaques, de la propagande et de la désinformation, l'agitation de mi-

Quant à Médecins sans frontières (MSF), sa représentante au Yémen, Marie-Elisabeth Ingros a indiqué que l'ONG veut «profiter de la trêve qui semble effective» pour élargir ses interventions dans le pays.

La situation est «catastrophique» car le Yémen «manque de tout», explique pour sa part Dominique Burgeon, expert des situations d'urgence à l'ONU et l'alimentation et l'Agriculture (FAO).

Pour s'assurer que la trêve est respectée, M. Ould Cheikh était actuellement dans le pays pour soutenir les efforts des agences humanitaires de l'ONU.

La coalition accuse les rebelles de violation de la trêve

Jeudi matin, la coalition menée par l'Arabie saoudite a indiqué que «des milices houthis ont violé la trêve», qui fait état de 12 cas de violation du cessez-le-feu le long de la frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen et au Yémen même.

Elle a aussi évoqué le «meurtre d'un grand nombre d'enfants et de femmes» dans la province de Taëz, et des mouvements rebelles dans la province de Chabwa.

La coalition qui avait auparavant prévenu les Houthis qu'elle reprendrait ses raids aériens en cas de violation du cessez-le-feu a toutefois réaffirmé «son plein attachement» à la trêve humanitaire et affirmé adopter une attitude de «retenue».

La trêve humanitaire est entrée en vigueur mardi à 23H00 (20H00 GMT) à l'initiative de l'Arabie saoudite, qui a pris le 26 mars la tête d'une coalition contre les rebelles houthis.

Au moins 1.578 personnes ont été tuées et 6.504 blessées depuis lors, selon un nouveau bilan établi au 9 mai et communiquée mercredi par l'Organisation mondiale de la Santé.

norités, des coupures de gaz ou des mesures de rétorsion économique.

«Ce qui est extrêmement important pour nous, c'est une coordination forte à tous niveaux», et «notamment en ce qui concerne le partage d'informations sur les nouvelles menaces auxquelles nous faisons face», a ajouté Mme Mogherini.

«Nous sommes différents, mais nous pouvons être complémentaires dans certains cas, dans certains domaines, dans certaines actions», a-t-elle jugé.

Pour l'OTAN, il est impératif d'améliorer ses capacités de compréhension et d'évaluation en cas de tensions souterraines en son sein ou à ses frontières.

Les canaux d'information dans la société civile et les contacts officiels non militaires de l'UE peuvent y contribuer, selon un diplomate.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:00 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 06:25 Culture Infos : Tfou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
- 13:50 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Justice pour mon fils
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue au camping
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:33 Culture Infos : Trafic info
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Autre : C'est Canteloup
- 20:55 Autre : Koh-Lanta
- 22:50 Autre : Tirage de l'Euro Millions
- 22:55 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

- 06:00 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 06:05 : Rhinos en danger
- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 10:00 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:48 Autre : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:15 Autre : Joker
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:46 Culture Infos : Grand public
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Série TV : Candice Renoir
- 21:50 Série TV : Candice Renoir
- 22:40 Série TV : Candice Renoir
- 23:35 Culture Infos : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Le petit dinosaure
- 07:08 : Le petit dinosaure
- 07:34 : Marsupilami
- 08:02 : Les lapins crétins : invasion
- 08:08 : Les lapins crétins : invasion
- 08:15 : Les lapins crétins : invasion
- 08:25 Culture Infos : Ludo vacances
- 08:26 : Scooby-Doo, Mystères Associés
- 08:47 : Scooby-Doo, Mystères Associés
- 09:14 : Les lapins crétins : invasion
- 09:20 : Les lapins crétins : invasion
- 09:27 : Les lapins crétins : invasion
- 09:33 : Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Koh-Lanta



Résumé

En Malaisie, la faim et les défaites minent le moral de l'une des tribus. Les concurrents, confrontés aux vents contraires, accumulent les frustrations. Pour éviter la déroute, il leur faut se ressaisir, et le plus vite possible ! Pour leurs adversaires, en revanche, tout va bien, l'aventure suit son cours, presque sans nuages. Mais l'excès de confiance peut être préjudiciable, et certains ne vont pas tarder à l'apprendre à leurs dépens. Car dans «Koh-Lanta», la tendance peut rapidement s'inverser. Entre abattement et euphorie, c'est la valse des émotions en mer de Chine, et la valse des candidats puisqu'un nouveau conseil va venir sceller une destinée. Après les éliminations de Babeth, l'agricultrice de l'Yonne, et celle de Marie-Anne, la mère de famille des Bouches-du-Rhône, qui verra, à son tour, son rêve de victoire s'envoler ?

2

20h45

Candice Renoir



Résumé

Quelle atroce fin que celle de Joachim Brisset, empoisonné à la strychnine. Pour Candice, c'est d'autant plus incompréhensible que le jeune homme n'avait aucune raison de se trouver dans la région. Officiellement, il venait de trouver un travail à Cuba. Que faisait-il donc à Sète ? Pourquoi mentait-il à sa famille ? L'affaire a-t-elle un lien avec une étrange communauté de «gratuitives» qui s'est installée dans un vieux immeuble où Joachim avait trouvé refuge ?

3

19h30

Thalassa



Résumé

Refuge de tous ceux qui aiment vivre avec et pour la mer, le Morbihan, en Bretagne, recèle de nombreux trésors. Le célèbre golfe du Morbihan, avec ses îles sauvages et protégées, n'est pas des moindres. Mais il y a aussi bien d'autres lieux étonnans : Lorient et son charme oriental, les secrets de la petite mer de Gâvres, l'île de Groix, qui attire irrésistiblement de nouveaux habitants, ou la Ria d'Etel, si paisible quand la mer est calme, mais dont les marins connaissent les

dangers. Au sommaire :

- Golfe du Morbihan : le tour du monde
- Le goût de l'Inde : de Lorient à l'Orient
- Île de Groix, les nouveaux îliens
- Le paradis de la petite mer
- Etel : les gens de la Ria

CANAL+

20h55

Dragons 2



Résumé

Avec son ami dragon, un jeune Viking organise avec sa mère qu'il croyait morte, son père et ses amis, la résistance face au danger qui menace le village.

1

20h50

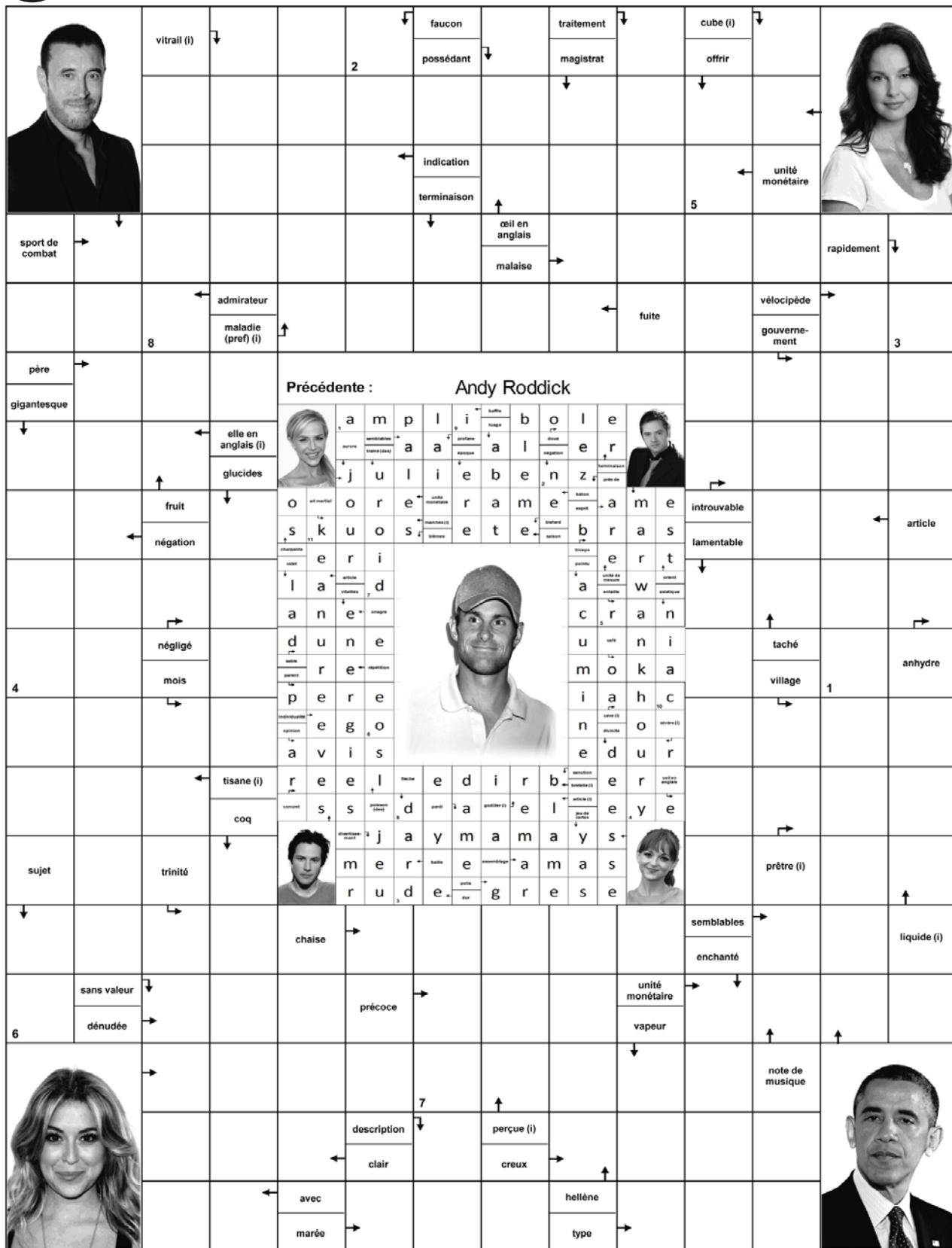
NCIS : Nouvelle-Orléans



Résumé

Un thérapeute qui travaille dans la marine a rendu visite à Pridge afin de lui raconter son histoire. Récemment, alors qu'il effectuait un jogging, le jeune homme s'est évanoui. Transporté à l'hôpital, il a fait l'objet de plusieurs analyses médicales, qui ont révélé qu'il avait été empoisonné au polonium. Il est persuadé que quelqu'un veut le tuer. Dwayne se charge de l'enquête et ne tarde pas à se lancer sur une première piste. Le thérapeute avait récemment été chargé d'évaluer un individu travaillant avec les gardes-côtes. Le praticien avait conclu à l'incapacité de cet homme, qui, conséquence de cette visite, avait été licencié...

Nº 69



Capitale de la culture islamique de la Tunisie



TENNIS/TOURNOI "FUTURES 2" L'Algérien Hameurlaine qualifié en 1/4 de finale

L'Algérien Abdelhak Hameurlaine s'est qualifié aux quarts de finale du tournoi international "Futures 2" de tennis, organisé du 9 au 16 mai au tennis club Les Palmiers de Ben Aknoun (Alger) suite à sa victoire (6-1, 6-2) contre le Turc Ergeneman Gokberk en match disputé mercredi pour le compte des 1/8 de finale.

Au prochain tour, Hameurlaine, désormais seul candidat algérien en lice dans ce tournoi doté de 10.000 dollars, sera confronté au Français Corentin Denolly, pour en jeu une place en demi-finale. L'Algérie avait engagé neuf joueurs dans ce tournoi : Mohamed Hacène, Yacine Benissa, Youcef Ghazal, Mohamed Amine Kerroum, Karim Bendjemaâa, Réda Mokhtari, Hicham Yassri, Mohamed Réda Ouahab et Abdelhak Hameurlaine, qui aujourd'hui est le seul candidat encore en lice. Au tout début, les représentants algériens étaient au nombre de 12, mais Moncef Mansour, Walid Bendifallah et Mohamed Réda Boukhobza ont été éliminés avant d'accéder au tableau final.

L'Algérien Hicham Yassri éliminé en 1/8 de finale

L'Algérien Hicham Yassri a été éliminé du tournoi international "Futures 2" de tennis, en cours du 9 au 16 mai au tennis club Les Palmiers de Ben Aknoun (Alger) suite à sa défaite (6-0, 6-2) contre le Français Sabio Doumbia, en match disputé mercredi pour le compte des 1/8 de finale. Sur les neufs joueurs qu'elle a engagés dans ce tournoi, l'Algérie ne compte plus qu'un seul candidat en lice, en la personne d'Abdelhak Hameurlaine, qui sera opposé au Français Corentin Denolly en quart de finale. Treize (13) pays participent à ce tournoi international, organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) et doté de 10.000 dollars. Il s'agit de France, Espagne, Portugal, Brésil, Irlande, Allemagne, Pays-Bas, Turquie, Inde, Chine, Macédoine, Maroc et l'Algérie, pays organisateur. La compétition est dirigée par le juge-arbitre tunisien Kamel Belhadj Alaya.

HANDISPORT/MONDIAUX-2015 Mouloud Noura (judo) en or, Firass (athlétisme) en argent

Les athlètes algériens Mouloud Noura (Judo) et Bentria Firass (athlétisme) ont remporté, respectivement une médaille d'or et une d'argent mercredi à Séoul en Corée du Sud, lors de la 3^e journée des Jeux mondiaux handisports-2015 (réservés aux visuels).

En judo, Mouloud Noura est monté sur la plus haut marche du podium de la catégorie des -60kg, en battant en finale le Japonais Takaaki Hirai par (osoto-gari), offrant ainsi à l'Algérie le titre mondial, après celui remporté fin 2014 au Colorado (USA), lors des championnats du monde de judo.

A Séoul, Noura a réussi à remporter ses quatre combats devant des adversaires robustes, venus remporter le titre mais également engranger des points supplémentaires en vue d'une qualification aux Jeux paralympiques de Rio-2016. Après un 1^{er} tour à blanc, Mouloud Noura a éliminé, tour à tour, l'Argentin Eduardo Gauto (16^{es} de finale), le Kazakhe Anuar Sariyev (8^e) et le Japonais Motohiro Hirose (1/2 finale).

L'autre judoka algérien engagé dans la même catégorie, Mohamed Kamel



Bellabbas a échoué au pied du podium (5^e place), après sa défaite face à Anuar Sariyev (Kazakhstan) en repêchage pour le bronze. Bellabbas a fait un parcours "très honorable", selon son entraîneur, gagnant tous ses combats avant la limite (ippon) jusqu'à la demi-finale perdue contre le finaliste japonais Takaaki Hirai.

Le judoka algérien a passé le représentant de Taipei, Wu-Kai Lee, le Mongol Khongor Uurintsolmon et l'Azerbaïdjanais Ramin Ibrahimov. La première journée des compétitions de judo n'a pas été également favorable à l'Algérien Sid Ali Lamri (-66kg), un des anciens internationaux qui, lui aussi, a raté de peu le podium. Sid Ali Lamri a perdu dans le combat pour la médaille de bronze (repêchage) contre le Coréen Jongseok Park qui a partagé la 3^e place de la catégorie avec le Russe

Victor Rudenko. Avant la demi-finale perdue contre le Mongol Munkhbat Ajaim (médaillé d'argent du tournoi), l'Algérien Sid Ali Lamri avait passé, avec succès, trois tours. Il a éliminé, tour à tour, l'Iranien Mahdi Borchlou (ippon), le Péruvien Luis Perez et le Russe Victor Rudenko. Le titre de la catégorie des -66kg a été remporté par le Russe Utkirjon Igmatoev.

Triple saut : médaille d'argent pour Bentria

En athlétisme, la moisson de l'Algérie a été étoffée par une seconde médaille de couleur d'argent, remportée par l'athlète Bentria Firass au concours du triple saut (T11), avec un saut à 12,75m. Le Russe Evgeny Geleleva remporté l'or du concours avec 13,05m, et la médaille de bronze est revenue à son compatriote Andrey Shashko (12,70m).

La médaille d'argent de Bentria s'ajoute à l'or rem-

porté, mardi, par le sprinteur Abdellatif Baka au 1500m (T13). Par contre, Nacereddine Karfas, engagé dans l'épreuve du 5000m (T13) a été disqualifié. Le podium de l'épreuve a été partagé par le Turc Oguz Akbulut (16:04,92), suivi du Chinois Dewu Zheng (16:14,42) et de l'Iranien Ali Elahi (16:36,42).

En goal-ball, la sélection féminine algérienne, en apprentissage, a subi son troisième revers du tournoi dans le groupe B. La défaite de mercredi a été enregistrée devant la Suède 5-2, (mi-temps 0-2). Les autres matchs du groupe sont revenus respectivement, au Canada, vainqueur de l'Allemagne (2-1) et du Japon (2-0), à l'Australie devant la Corée du Sud (2-1) et l'Allemagne 4-0 et à l'Angleterre qui a battu la Suède (4-0). La journée de jeudi pour la participation algérienne sera marquée, par la 4^e journée du tournoi de goal-ball et les deux matchs attendus face à la Corée du Sud et l'Angleterre. En athlétisme, l'athlète Bentria Firass sera engagé au concours de la Longueur, alors que Youcef Radjai (-73kg) et Chérine Abdellaoui (-52kg) entreront en lice en judo.

ATHLÉTISME/ LIGUE DE DIAMANT Taoufik Makhloufi absent au meeting de Doha

Le champion olympique algérien du 1500 m, Taoufik Makhloufi, a déclaré forfait pour la première étape de la Ligue de diamant, circuit majeur de l'athlétisme, prévue aujourd'hui à Doha. Makhloufi (26 ans) s'entraîne actuellement avec les Français Yoann Kowal, Bob Tahri et Nouredine Smail aux Etats-Unis, sous la houlette du coach de l'équipe française d'athlétisme, Philippe Dupont.

La sixième édition de la Ligue de diamant d'athlétisme dé-

marre aujourd'hui à Doha, sans l'icône jamaïcaine du sprint Usain Bolt et sans le percheur Renaud Lavillenie, détenteur du record du monde (6,16 m).

L'affiche du 800 m (messieurs) propose le duel entre l'Ethiopien Mohammed Aman, tenant du titre mondial sur la distance, et le Kényan aux jambes infinies Asbel Kiprop, double champion du monde du 1500 m. L'absence du champion olympique algérien a été en quelque sorte prévue par l'en-

tourage de l'athlète ainsi que le directeur technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Ahmed Boubribit.

"Makhloufi se prépare avec son groupe aux Etats-Unis à Riverside (100 km de Los Angeles). Je me suis déplacé là où il se trouve et j'ai passé 5 ou 6 jours avec lui", avait déclaré à l'APS Ahmed Boubribit.

La préparation de l'enfant de Souk Ahras avait été quelque peu perturbée en raison d'un différend sur les modalités de paie-

ment des frais de son programme de préparation, par le ministère des Sports.

"Pour le meeting de Doha en mai c'est trop juste et je ne pense pas qu'il serait prêt car il enregistre un léger retard dans la préparation. Dans tous les cas c'est son coach qui prendra une décision à ce sujet", avait-il précisé.

Makhloufi prépare les prochains mondiaux d'athlétisme prévus cet été à Pékin en Chine du 22 au 30 août.

APS



Sudoku N°951

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 6 | 7 | 4 | 5 | 1 | 2 | 8 |
| 4 | 1 | 2 | 3 | 9 | 8 | 6 | 7 | 5 |
| 5 | 8 | 7 | 6 | 1 | 2 | 9 | 3 | 4 |
| 7 | 6 | 4 | 2 | 8 | 9 | 3 | 5 | 1 |
| 2 | 5 | 3 | 4 | 7 | 1 | 8 | 9 | 6 |
| 1 | 9 | 8 | 5 | 6 | 3 | 7 | 4 | 2 |
| 8 | 7 | 1 | 9 | 2 | 4 | 5 | 6 | 3 |
| 3 | 2 | 9 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 | 2 |
| 6 | 4 | 5 | 1 | 3 | 7 | 2 | 8 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 | 3 | 1 |
| 9 | 4 | 1 | 9 | 5 | 3 | 2 | 6 | 8 |
| 3 | 5 | 6 | 8 | 2 | 1 | 4 | 7 | 9 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 | 3 | 1 |
| 7 | 4 | 1 | 9 | 5 | 3 | 2 | 6 | 8 |
| 3 | 5 | 6 | 8 | 2 | 1 | 4 | 7 | 9 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 | 3 | 1 |
| 7 | 4 | 1 | 9 | 5 | 3 | 2 | 6 | 8 |
| 3 | 5 | 6 | 8 | 2 | 1 | 4 | 7 | 9 |

Solution

Mots Croisés N°951

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUBLIQUE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AYE■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Mots Fléchés N°951

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBI

LIGUE 1 DE FOOTBALL (28^E J)

Lutte acharnée pour le titre et le maintien



La 28^e journée du championnat professionnel de football de Mobilis-Ligue 1 prévue demain, verra le leader, l'ES Sétif, effectuer un déplacement périlleux à Alger pour donner la réplique au CR Belouzid, alors qu'en bas du classement la bataille s'annonce rude pour le maintien. L'Entente (1^{re}, 44 pts), qui reste sur une victoire à la maison face au RC Arbaâ (2-1) est appelée à bien négocier ce voyage au risque de voir le Chabab (2^e, 40 pts) revenir à une longueur seulement.

Les Sétifiens sont devant un tournant crucial dans l'optique de reprendre leur couronne, perdue la saison dernière au profit de l'USM Alger. Le CRB, qui reste sur deux victoires de rang, aura à cœur de réaliser la passe de trois, et du coup se positionner comme un sérieux client pour le titre, d'autant plus que les Algérois ac-

cueilleront lors de la 29^e journée le RC Arbaâ. Le MO Béjaïa (40 pts) sera en appel à Alger pour croiser le fer avec l'USMA (8^e, 37 pts). La tâche des joueurs d'Abdelkader Amrani s'annonce difficile face au club de la capitale, qui n'aura pas droit à l'erreur, d'autant que trois points le séparent du premier relégable.

Le MC Oran et l'USM El-Harrach, qui comptent chacun 40 points également, accueilleront respectivement l'ASM Oran (7^e, 37 pts) et la NA Hussein Dey (15^e, 33 pts). Les deux clubs, qui aspirent à terminer la saison sur le podium, devront impérativement l'emporter, pour éviter d'être distancés par leurs concurrents directs. Le MC Alger (11^e, 35 pts), meilleure équipe lors de la phase retour avec 24 points engrangés, se déplacera à Constantine pour défier le CSC (6^e, 38 pts).

Les Algérois accrochés par leurs voisins de l'USMH (1^{re}) tenteront de se rache-

ter au stade Chahid-Hamlaoui, et du coup raviver leurs chances pour le maintien. Le RC Arbaâ (9^e, 35 pts) finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie, aura à cœur de l'emporter à domicile face à la JS Kabylie (12^e, 35 pts) où rien ne va plus après le revers concédé à Tizi-Ouzou face au CRB (1-0).

Une autre défaite du club kabyle pourrait l'entraîner à une place de relégable. En bas du classement, deux matchs couperet opposeront des clubs menacés sérieusement par la relégation : USM Bel Abbès - ASO Chlef et MCE Eulma - JS Saoura. Un faux pas de l'une ou l'autre équipe pourrait être pour la suite de la compétition, qui prendra fin le 29 mai.

Programme des rencontres

Demain (17h00) :

MC El Eulma - JS Saoura (huis clos)
USM Alger - MO Béjaïa
MC Oran - ASM Oran
CS Constantine - MC Alger
CR Belouzid - ES Sétif (huis clos)
RC Arbaâ - JS Kabylie
USM El Harrach - NA Hussein Dey
USM Bel Abbès - ASO Chlef

Classement :

| | Pts | J |
|--------------------|-----|----|
| 1. ES Sétif | 44 | 27 |
| 2. MO Béjaïa | 40 | 27 |
| -- MC Oran | 40 | 27 |
| -- CR Belouzid | 40 | 27 |
| -- USM El-Harrach | 40 | 27 |
| 6. CS Constantine | 38 | 27 |
| 7. ASM Oran | 37 | 27 |
| -- USM Alger | 37 | 27 |
| 9. RC Arbaâ | 35 | 27 |
| -- JS Kabylie | 35 | 27 |
| -- MC Alger | 35 | 27 |
| -- JS Saoura | 35 | 27 |
| 13. ASO Chlef | 34 | 27 |
| -- MC El-Eulma | 34 | 27 |
| 15. NA Hussein Dey | 33 | 27 |
| 16. USM Bel Abbès | 32 | 27 |

13 points obtenus sur 36 possibles, l'incroyable chute du MOB

Le MO Béjaïa qui a terminé la phase aller à la première place, a sensiblement baissé de rythme depuis le début de la deuxième tranche du championnat de Ligue 1 algérienne de football, se contentant d'engranger seulement 13 points des 36 possibles. Un parcours qui lui a coûté son fauteuil de leader au profit de l'ES Sétif, désormais bien partie pour s'offrir le titre de champion. Les Sétifiens disposent de quatre longueurs d'avance sur ses quatre poursuivants immédiats, dont le MOB. Dans les milieux des "Crabes", on reste persuadé que leur équipe se serait retrouvée dans une mauvaise passe avant quelques encablures de la clôture du championnat si elle n'avait pas récolté 27 points lors de la première partie de la compétition. Le fait que les Vert et Noir ne gagnent plus depuis six journées, illustre parfaitement les difficultés qu'ils éprouvent pour maintenir la cadence de la phase aller.

Pis encore, durant ces dernières six rencontres en championnat, les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani ont perdu à quatre reprises et fait deux matchs nuls. Dans la foulée, l'équipe a pu se consoler par le trophée de la Coupe d'Algérie qu'elle a remporté pour la première fois de l'histoire du club en battant le RC Arbaâ en finale le 2 mai dernier à Blida. Pour l'entraîneur Amrani, "il n'était jamais question de jouer le titre de champion", a-t-il rappelé, comme pour calmer les ardeurs de la galerie béjaouïe qui commençait même à rêver du doublé après la consécration des siens dans l'épreuve populaire. Mais la énième contre performance à domicile des coéquipiers du capitaine d'équipe, Nassim Dehouche, samedi dernier face au MC Oran (0-0), a encore donné matière à réfléchir aux plus optimistes parmi les amoureux du MOB. "Il faudra être réaliste. Le MOB n'a pas l'effectif qu'il faut pour espérer jouer la carte du titre ou les premiers rôles en championnat. Terminer sur le podium serait tout simplement un véritable exploit", a encore précisé Amrani. Demain, les gars de "Yemma Gouraya" rendront visite à l'USM Alger, le champion en titre qui est, lui aussi, en perte de vitesse en championnat. Septièmes au classement avec 37 points, les Usmistes visent la victoire pour rejoindre au nombre de points leur adverse du jour. A trois marches du tombeau de rideau du championnat, le MOB est en train tout simplement de vivre une fin de saison des plus compliquées.

LIGUE 1 (ES SÉTIF)

Sofiane Khedairia prolonge son contrat pour deux saisons

Le gardien de but de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis) a paraphé mardi soir au siège du club un nouveau contrat qui le lie pour deux saisons supplémentaires à l'équipe championne d'Afrique en titre, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du club. L'entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui avait, rappelle-t-on, déclaré en début de semaine à l'APS que Khedairia, qui était donné partant, avait fini par donner son accord au président Hassan Hamar pour prolonger son contrat.

Le contrat de Sofiane Khedairia (26 ans) avait signé au club phare des Hauts-Plateaux en 2012 en provenance du FC Mans (France), devait expiration le mois prochain. Le keeper des "Aigles Noirs", qui se battait pour leur septième titre de champion d'Algérie, a reçu sa première convocation de la part du sélectionneur national Christian Gourcuff qui l'a intégré à la liste des 23 joueurs pressentis pour affronter, le 13 juin prochain à Blida, les Seychelles dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) prévue au Gabon.



LIGA SAGRES PORTUGAISE/ SPORTING LISBONNE

"Slimani n'est pas à vendre"

Le président du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise) Bruno de Carvalho, a nié mercredi toute intention de son administration de mettre l'attaquant international algérien Islam Slimani sur le marché des transferts cet été. "Aucun joueur ne sera mis en vente cette année, y compris Slimani", a affirmé le premier responsable du Sporting, cité par les médias locaux. Slimani (26 ans), auteur de 11 buts en "Liga Sagres", 13 toutes compétitions confondues, avait rejoint le club portugais en 2013, pour un contrat de quatre saisons. Le joueur algérien est convoité par plusieurs formations européennes, à l'image des deux clubs italiens de la Fiorentina et Naples, ainsi que le trio anglais de Premier League : Leicester City, Tottenham et West Ham. Blessé à la cuisse, Slimani devrait se remettre sur pied en vue de la finale de la Coupe du Portugal, le 31 mai face au Sporting Braga. Le joueur algérien a déjà raté les rencontres de cette fin saison en étant absent lors des trois derniers matches de son équipe en championnat, face à Moreirense, Nacional, et Estoril. Il fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national Christian Gourcuff pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30) comptant pour la 1^{re} journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

ESPAGNE

Feghouli 95^e joueur à disputer 200 matches avec Valence

L'international algérien Sofiane Feghouli est devenu le 95^e joueur à avoir disputé 200 matches avec Valence après le nul ramené par son équipe du terrain de Real Madrid (2-2) le week-end dernier dans le cadre de la 36^e journée du championnat de première division espagnole de football. Le milieu offensif algérien a

pris part à l'intégralité du temps de la rencontre et a été crédité d'une belle prestation, selon les spécialistes. Feghouli (23 ans) avait rejoint Valence en 2010 en provenance de Grenoble Foot (France). En 2011, il a été prêté à Almeria, pensionnaire de la première division espagnole, avant de retrouver son club lors de

l'exercice suivant. Lié avec Valence par un contrat qui court jusqu'à 2016, il a entamé des négociations avec ses dirigeants pour le prolonger. Feghouli a été convoqué pour la première fois en sélection algérienne en 2012. Avec les Verts, il a disputé 35 matches pour 9 buts inscrits.



APS

29^e JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS

Des matchs chocs pour le décompte final

A l'image du championnat de la Ligue 1, celui de la Ligue 2Mobilis demeure tout aussi indécis à deux journées de la fin et dès demain des éclaircies seront certainement opérées dans la mesure où plusieurs rencontres-choc opposeront, dès demain pour le compte de la 2^e journée, des équipes jouant la relégation et d'autre jouant pour les premières places en dehors de l'USM Blida qui a déjà assuré son accession.

Said Ben

D'autre part, il est tout aussi important de signaler que d'ores et déjà quelques équipes ont également déjà assuré leurs maintiens et ce quels que soient les résultats des deux dernières journées et il s'agit de l'AS Bou Saâda, la JSMS Béjaïa et l'US Chaouia.

Ainsi donc en haut du tableau le derby de la Mitidja entre le leader, l'USDM Blida et son voisin l'Olympique Médéa mérite bien le déplacement. Seulement, il faut savoir que la pression serait sur les épaules des gars de Médéa qui doivent nécessairement gagner cette rencontre pour espérer garder leurs chances pour l'accession.

Si le RC Relizane part favori avec sa position de deuxième ex-æquo avec le DRB Tadjenanet en recevant la JS Béjaïa, par contre, pour les gars de Tadjenanet, il faudrait bien se méfier de cette équipe classée dernière à savoir



l'AB Merouana qui ne perd rien en jouant le tout pour le tout. Car, faut-il bien préciser que pour l'ABM, il faudrait un véritable miracle pour se sauver de la relégation. Car non seulement, l'équipe doit gagner ses deux derniers matchs dont celui de demain et surtout espérer que les autres équipes menacées perdent leurs matchs...!

En bas du tableau, le choc qui aura lieu à Tlemcen entre le Widad local et le CRB Aïn Fekroun est une rencontre à six points.

Les deux équipes se trouvent, respectivement, à 1 point et 3 points du premier relégable l'USMM Hadjout. C'est dire que le vaincu sera dans une très mauvaise posture.

D'ailleurs, l'USMM Hadjout aura les faveurs du pronostic en jouant à domicile devant une équipe qui n'a rien à perdre ni rien à gagner du fait qu'elle a déjà assuré son maintien à savoir l'US Chaouia.

Un autre match sera détermi-

nant pour les équipes en lice et il s'agit de celui devant opposer l'ESM Koléa au CA Batna.

Le CA Batna qui joue à domicile veut les trois points pour tenter de se retrouver sur le podium puisque seulement 5 points le séparent des deux dauphines de Blida déjà assurée de l'accession. Et comme il reste six points à jouer, le jeu est vraiment tentant. Par contre, pour l'ESM Koléa, ce serait un grand défi qu'il faut relever devant une équipe de Batna réputée intraitable à domicile.

A noter que ce match est prévu à huis clos à Batna tout comme deux autres à savoir CA Bordj Bou Arreridj - A Boussaâda, USMM Hadjout - US Chaouia.

Quant aux autres rencontres de la journée, elles n'auront pour ainsi dire par d'incidences aussi bien pour les trois premières places de l'accession que pour les trois dernières de la relégation.

Demain à 17h00 :

CABBA-ABS
USMB-OM
USMMH-USC
CAB-ESMK
ASK-MCS
RCR-JSMB
WAT-CRBAF
DRBT-ABM

Rappel du classement

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1. USM Blida | 51 | 28 |
| 2. RC Relizane | 45 | 28 |
| - DRB Tadjenanet | 45 | 28 |
| 4. O. Médea | 43 | 28 |
| 5. CA Batna | 40 | 28 |
| - MC Saïda | 40 | 28 |
| 7. CABB Arréridj | 39 | 28 |
| - A Boussaâda | 39 | 28 |
| 9. JS Béjaïa | 38 | 28 |
| 10. US Chaouia | 37 | 28 |
| 11. AS Khroub | 36 | 28 |
| 12. CRB Aïn Fekroun | 34 | 28 |
| 13. WA Tlemcen | 32 | 28 |
| 14. USMM Hadjout | 31 | 28 |
| 15. ESM Koléa | 30 | 28 |
| 16. AB Merouana | 27 | 28 |

Programme :

PROGRAMME DES RENCONTRES Championnat d'Algérie inter-régions (30^e et dernière journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :
FCB Frenda - USB Tissemsilt
ARB Ghribi - ESB Dahmouni
ORBO Fodda - CR Beni Thour
WAB Tissemsilt - Hydra AC
CRB Boukadir - IR Ouled Nail
SC Aïn Defla - IB Mouzaïa
IRB Aïn El H'djar - CRBA Oussera
MBH Messaoud-ATMH Messaoud (11h)

Classement

| | Pts | J |
|----------------------|-----|----|
| 1. CR Beni Thour | 69 | 29 |
| 2. CRB Aïn Oussera | 51 | 29 |
| 3. Hydra AC | 42 | 29 |
| --, CRB Boukadir | 42 | 29 |
| 5. USB Tissemsilt | 41 | 29 |
| --, ATMH Messaoud | 41 | 29 |
| 7. IRB Aïn El H'djar | 40 | 29 |
| --, ESB Dahmouni | 40 | 29 |
| 9. IR Ouled Nail | 39 | 29 |
| 10. SC Aïn Defla | 37 | 29 |
| --, MBH Messaoud | 37 | 29 |
| --, ARB Ghribi | 37 | 29 |
| --, WAB Tissemsilt | 37 | 29 |
| 14. FCB Frenda | 36 | 29 |
| --, ORB Oued Fodda | 36 | 29 |
| 16. IB Mouzaïa | 30 | 29 |

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :
USM Oran - CR Témouchent
SC Mécheria - CRB Bougibob
ASB Maghnipa - MB Sidi Chahmi
ZSA Témouchent - CRB Sfisef
JSG Abadla - USB Hassi R'mel
CRB Hennaya - IRB Maghnipa
JS Sig - HB El Bordj
JSE Abdelkader - NRB Bethioua

Classement:

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1. ASB Maghnipa | 68 | 29 |
| 2. CRB Hennaya | 66 | 29 |
| 3. USM Oran | 54 | 29 |
| 4. MB Sidi Chahmi | 53 | 29 |
| 5. JSSE Abdelkader | 38 | 29 |
| --, ZSA Témouchent | 38 | 29 |
| 7. NRB Bethioua | 37 | 29 |
| --, CR Témouchent | 37 | 29 |
| 9. SC Mécheria | 36 | 29 |
| --, JS Sig | 36 | 29 |
| -, CRB Sfisef | 36 | 29 |
| 12. HB El Bordj | 34 | 29 |
| 13. IRB Maghnipa | 32 | 29 |
| 14. USB Hassi R'mel | 32 | 29 |
| 15. JS GuirAbdala | 24 | 28 |
| 16. CRB Bougibob | 16 | 29 |

(GR. CENTRE-EST)

Aujourd'hui (15h00) :
RC Bougaâ - WA Rouiba
CA Kouba - NRB Achir
MB Rouissat - CRB Aïn Djasser
IRB Berhoum - USM Sétif
ES El-Ghozlane - RC Boumerdès
CRB Ouled Djellal - JS Azagza
AS Bordj Ghedir - US Béni Douala
OM Ruisseau - FC Bir El-Arch

Classement:

| | Pts | J |
|----------------------|-----|----|
| 1. RC Boumerdès | 61 | 29 |
| 2. USM Sétif | 59 | 29 |
| 3. US Béni Douala | 45 | 29 |
| 4. NRB Achir | 40 | 29 |
| 5. CRB Aïn Djasser | 39 | 29 |
| --, IRB Berhoum | 39 | 29 |
| --, OM Ruisseau | 39 | 29 |
| 8. CRB Ouled Djellal | 37 | 29 |
| --, FC Bir El-Arch | 37 | 29 |
| 10. ASB Ghedir | 35 | 29 |
| --, MB Rouissat | 35 | 29 |
| 12. JS Azagza | 34 | 29 |
| --, CA Kouba | 34 | 29 |
| 14. WA Rouiba | 33 | 29 |
| 15. RC Bougaâ | 32 | 29 |
| 16. ES El-Ghozlane | 31 | 29 |

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00) :
WM Tébessa - NT Souf
AB Barika - JS Pont-Blanc
IRB El-Hadjar - NRB Teleghma
MB Constantine - NRB Grarem
IRB Robbah - US Tébessa
ESB Besbes - NRB El-Kala
ES Bouakal - NRB Chréa
CRB Kais - ASC Ouled-Zouai

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1)- US Tébessa | 74 | 29 |
| 2)- IRB El-Hadjar | 53 | 29 |
| 3)- CRB Kais | 45 | 29 |
| --, NT Souf | 45 | 29 |
| 5)- WM Tébessa | 39 | 29 |
| --, NRB Grarem | 39 | 29 |
| 7)- NRB Teleghma | 38 | 29 |
| 8)- ES Bouakal | 37 | 29 |
| 9)- ESB Besbes | 37 | 28 |
| --, IRB Robbah | 37 | 29 |
| 12)- AB Barika | 36 | 29 |
| 13)- NRB El-Kala | 35 | 29 |
| --, JS Pont-Blanc | 35 | 29 |
| 15)- NRB Chréa | 34 | 28 |
| 16)- MB Constantine | 31 | 29 |

TRANSFERT Farès Hachi (Grenoble Foot 38) dans le viseur de l'ES Sétif

Le latéral gauche franco-algérien de Grenoble Foot 38 (division amateur/France), Farès Hachi devrait s'engager cet été avec l'ES Sétif (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux. Formé à Grenoble, Hachi (26 ans) est appelé à remplacer Lyes Boukria qui seraient sur le départ. Le profil de ce joueur a fini par taper dans l'œil du président de l'Entente, Hassan Hammam, qui compte passer à la vitesse supérieure pour son transfert dès la fin de la saison, précise la même source. Engagée en phase des poules de la Ligue des champions, l'ESS a déjà entamé son marché des transferts en obtenant l'accord des deux joueurs : le défenseur de l'ASM Oran Hocine Benayada, et le milieu de l'USM Harrach Salim Boumechra.

Le gardien de but international Sofiane Khedabia a prolongé mardi soir son contrat de deux saisons. Leader de la Ligue 1 avec 44 points, l'ESS se déplacera samedi à Alger pour donner la réplique au CR Belouizdad, l'un de ses poursuivants directs. En Ligue des champions, le club sétois est versé dans le groupe B, en compagnie des deux autres représentants algériens, l'USM Alger et le MCE Eulma, en plus d'Al-Merreikh du Soudan.

BELGIQUE Bensebaini quittera Lierse en fin de saison, selon Zetchi

L'international olympique algérien Amir Ramy Bensebaini, prêté cette saison par le Paradou AC (Div amateur, Algérie) à Lierse, quittera le club belge de première division en fin de saison, a indiqué mercredi le président du PAC, Kheireddine Zetchi. "Bensebaini changera d'air en fin de saison en cours. Sa prochaine destination sera connue dans deux semaines. Une chose est sûre, il optera pour un autre club européen de meilleure dimension que Lierse", a déclaré Zetchi à l'APS. Pur produit de l'Académie de football du PAC, Bensebaini est considéré par les spécialistes comme l'un des défenseurs centraux les plus prometteurs de sa génération. Son émergence cette saison lui a permis d'être appelé en sélection algérienne des moins de 23 ans qui prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique de 2015, un tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Interrogé sur les éventuelles offres qu'aurait reçues le natif de Constantine, Zetchi a préféré ne rien dévoiler se contentant d'affirmer qu'il était actuellement des propositions émanant de clubs français, allemands et suisses. Bensebaini (20 ans) joue avec Lierse les play-offs, groupe de relégation. La formation belge est bien partie pour se maintenir en "Jupiler Ligue", grâce à deux victoires pour autant de matchs. Mardi, les coéquipiers du jeune défenseur algérien ont battu Overpelt-Lommel (4-2).

UN FRANÇAIS DANS LE VISEUR DU WERDER ?

Auteur de 30 matches et 4 buts en Bundesliga cette saison, Jonathan Schmid (24 ans) confirme ses bonnes performances sous la tunique de Fribourg. Lié au club jusqu'en 2016, une prolongation ne semble pas envisagée et le club allemand souhaiterait donc vendre son auteur cet été afin de ne pas le laisser libre l'an prochain. Selon le média allemand Bild, le natif de Strasbourg serait sur les tablettes du Werder, qui aurait déjà montré son intérêt à plusieurs reprises ces derniers mois. Mais le Werder ne serait pas seul sur le dossier car Hambourg serait également intéressé par le profil du Français. De son côté, Fribourg demanderait la somme de 3 M€ pour laisser partir son joueur.

DEBUCHY «la concurrence est très intense ici»

Pour Mathieu Debuchy, la concurrence au poste de latéral droit à Arsenal est la plus intense qu'il ait connue de sa carrière.

Mathieu Debuchy a vécu une première saison à Arsenal compliquée par plusieurs blessures et Hector Bellerin et Calum Chambers ont été chargés de le remplacer. L'international français a été impressionné par les performances de ses jeunes coéquipiers mais il accepte de se battre pour assurer sa place dans l'équipe.

"Je pense que c'est la concurrence la plus intense que j'ai connu, oui", a déclaré l'ancien lillois à Arsenal Player. "On a beaucoup de bons joueurs qui peuvent jouer au poste d'arrière-droit. Je pense à Hector et Calum. Ils ont tous les deux bien joué cette saison. Ils sont jeunes et talentueux, avec un énorme potentiel. Pour l'instant, ils ont démontré qu'ils avaient les qualités pour jouer à Arsenal". "Il y a une très bonne entente entre nous, de bonnes affinités comme avec le reste de l'équipe. On a fait du très bon boulot à l'entraînement et c'est toujours mieux de s'entraîner dans cet environnement et c'est bien pour le club. Arsenal est un grand club et il est normal qu'il y ait de la concurrence entre les joueurs.

"C'est comme cela que le football marche. Je pense que cela rend tout le monde plus compétitif et c'est bon pour le club".

Wilshere

«Nous allons rebondir»

Jack Wilshere voit les Gunners rebondir contre Manchester United ce dimanche, après la défaite de lundi.

Les Gunners se sont inclinés face à Swansea lundi (1-0) et ont dit adieu à une série de 10 matches sans défaite. Il s'agira désormais de rebondir ce dimanche contre Manchester United. Jack Wilshere est confiant : "Nous avons joué contre eux cette saison en FA Cup et nous avions gagné, donc nous savons ce qu'il faut faire. Notre confiance sera très haute, il faudra faire une bonne performance. Il faudra travailler dur pour empêcher la victoire", a-t-il dit au site officiel du club londonien.



C'est aujourd'hui **15 mai 2015** que notre très chère et adorable fille et petite-fille **Hiba** soufflera son **4e printemps**.

En cet heureux événement, son **père Lyes**, sa mère, son frère **Mustapha**, son **oncle Fayçal**, ses cousins **Bellakem, Mohamed Amine et Mourad**, sa **Mamy Fatima**, Les familles Laouar et Feddane lui souhaitent un joyeux anniversaire, beaucoup de bonheur et santé.

Happy birthday Hiba.



FALCAO LE pari JUVENTUS ?

En grande délicatesse à Manchester United, Falcao pourrait rebondir à la Juventus, qui devrait révolutionner son attaque l'an prochain. Malin serait celui qui pourrait dire à quoi ressemblera l'attaque de la Juventus la saison prochaine. Le club transalpin est au cœur de toutes les attentions, et notamment en ce qui concerne son futur attaquant de pointe : Llorente, Tévez, Dybala, Cavani, Coman, Matri ? Un panel riche de noms, mais tous n'auront pas la possibilité de mener l'attaque du champion d'Italie. Llorente, venu gratuitement, est susceptible de quitter le club afin de redorer les finances du club si l'arrivée de Paulo Dybala de Palerme pour 40 millions d'euros se confirme. Une transaction dans laquelle il est annoncé que Kingsley Coman, l'ex-joueur parisien, prendrait la direction de Palerme. Pas sûr qu'à 18 ans, celui qui a quitté les paillettes du Paris Saint-Germain, accepte d'atterrir à Palerme.

Le cas d'Alessandro Matri est lui différent, puisqu'il est seulement prêté par le Milan AC. Un retour en Lombardie est donc attendu. Si la tendance d'un départ de Tévez à Boca Juniors se confirme, la Vieille Dame devra donc engager une pointure en attaque.

L'AGENT DE CECH NÉGOCIE AVEC BESIKTAS

Arrivé en 2004 à Chelsea, Petr Cech pourrait quitter son club cet été. D'après le London Evening Standard, son agent aurait révélé être en discussion avec Besiktas. Le Tchèque de 32 ans refuse de rester au poste de gardien numéro 2 derrière Thibaut Courtois. En plus du club turc, le PSG et Arsenal seraient également sur le dossier.



Van Gaal aurait pris une décision pour NANI

Il y a quelques semaines, l'international portugais avait laissé entendre qu'il était prêt à intégrer l'effectif de Manchester United, afin de s'imposer au sein de l'escouade de Louis van Gaal, à

l'aube de l'exercice 2015/2016. Mais d'après le Daily Star, Nani ne devrait pas faire long feu à Old Trafford. En effet, le coach néerlandais ne comptera pas du tout sur lui en vue des années qui

se profilent. Du coup, le footballeur âgé de 28 ans pourrait être placé automatiquement sur la liste des transferts par les dirigeants de Manchester United.

Une dizaine de nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement

Le gouvernement remanié hier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, compte une dizaine de nouveaux ministres touchant des secteurs clés, à l'instar des Finances, de l'Energie et de l'Enseignement supérieur. Ainsi, l'ex-délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Benkhelfa, est chargé du portefeuille des Finances, alors que Salah Khebri est nommé ministre de l'Energie. Celui-ci avait occupé le poste de P-DG de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Boumerdès.

Le département des Travaux publics a été confié à Abdelkader Ouali (ex-wali et ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales), alors que le secteur des Transports a été confié à Boudjemaa Talai qui a occupé le poste de président du groupe sidérurgie et métallurgie (IMETAL). Azzedine Mihoubi, ancien secrétaire d'Etat à la Communication, fait son retour au gouvernement et se voit confier le département de la Culture, alors que le recteur de l'université d'Alger a été désigné à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le président du groupe parlementaire du parti du FLN à l'Assemblée populaire nationale (APN), le député Tahar Khaoua, a été, quant à lui, nommé ministre des Relations avec le Parlement en remplacement de Khalil Mahi. La jeune professeur d'université, Iman Houda Feraoun, ex-DG de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), a été nommée ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication en remplacement de Mme Zohra Derdouri. Le poste de ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, toujours occupé par Abdelkader Messahel, a été élevé au rang de ministère des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale.

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelles, Nouredine Bedoui, a été chargé, quant à lui, du portefeuille de l'Intérieur et des Collectivités locales en remplacement à Tayeb Belaïz, nommé ministre d'Etat conseiller spécial auprès du président de la République.

Amar Ghoul, qui occupait le poste de ministre des Transports, s'est vu confier le département de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, alors que Mohamed Mebarek a été désigné ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, poste qu'il avait déjà occupé.

L'ancien ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a été nommé ministre de l'Agriculture et du Développement rural en remplacement d'Abdelouahab Nouri, désigné ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, alors qu'Abdelkader Khomri a gardé le portefeuille de la Jeunesse élargi à celui des Sports.

Youcef Yousfi, Mohamed Djellab et Mohamed Tahmi et Khalil Mahi ont quitté le gouvernement de Sellal, au même titre que quatre femmes ministres, à savoir Nadia Labidi, Dalila Boudjemaa, Nouria Yamina Zerhouni et Zohra Derdouri.

Deux femmes ministres et une ministre déléguée gardent leurs postes au sein du gouvernement. Il s'agit de Nouria Benghebrit, Mounia Meslem et Aïcha Tagabou.

Le Président Bouteflika procède à un remaniement ministériel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un remaniement ministériel, indique un communiqué de la présidence de la République. Voici le texte intégral du communiqué:



«Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, ministre de la Défense nationale, a pris ce jour, après consultation du Premier ministre, un décret présidentiel portant nomination des membres du Gouvernement.

Son nommés Mesdames et Messieurs:

- Abdelmalek Sellal, Premier ministre.
- Le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.
- Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.
- Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.
- Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.
- Abderrahmane Benkhelfa, ministre des Finances.
- Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale.
- Abdessalem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.
- Salah Khebri, ministre de l'Energie.
- Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine.
- Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
- Amara Benyounès, ministre du Commerce.
- Amar Ghoul, ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'Artisanat.
- Abdelkader Kadi, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
- Abdelouahab Nouri, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.
- Abdelmajid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
- Abdelkader Ouali, ministre des Travaux publics.
- Boudjemaa Talai, ministre des Transports.
- Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale.
- Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Mohamed Mebarek, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
- Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture.
- Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
- Tahar Khaoua, ministre des Relations avec le Parlement.
- Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
- Abdelkader Khomri, ministre de la Jeunesse et des Sports.
- Hamid Grine, ministre de la Communication.
- Iman Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.
- Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques.
- Hadji Baba Ammi, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget et de la Prospective.
- Aïcha Tagabou, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat.

Par ailleurs, et en application de l'article 78 de la Constitution, monsieur le Président de la République a nommé Messieurs:

- Ahmed Noui, ministre secrétaire général du gouvernement.
- Mustapha Karim Rahiel, ministre directeur du cabinet du Premier ministre».

M. Belaïz nommé ministre d'Etat conseiller spécial du président de la République

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé M. Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République.

«Conformément aux dispositions des articles 77

et 78 de la Constitution, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a pris ce jour un décret présidentiel portant nomination de M. Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République», précise le communiqué.

APS

